

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ⵎⴰⵎⵓⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵎⵓⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵎⵓⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵎⵓⵔ
X.⊙V.⊙X I H.⊙V.⊙X H.⊙V.⊙X I X.⊙V.⊙X
X.⊙V.⊙X I H.⊙V.⊙X H.⊙V.⊙X I X.⊙V.⊙X

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT FRANÇAIS



جامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre :
N° de série :

Mémoire en vue de l'obtention Du diplôme de master II

DOMAINE : Lettres et langues étrangères

FILIERE : Langue Française

SPECIALITE : Didactique des langues étrangères

Titre

**Les difficultés de l'oral chez les apprenants de 4^{ème}
année moyenne
Cas du CEM Khelifati Saïd à DBK**

Présenté par :

Bessadi Cylia

Khadir Hayat

Encadré par :

Ahmed Tayeb

Jury de soutenance :

Présidente : SAIL Siham , MCA, UMMTO

Encadreur : AHMED TAYEB Mounir , MCB, UMMTO

Examinatrice : REKHAM Samira , MAA, UMMTO

Promotion : 2020

Laboratoire de domiciliation du master:

Remerciements

*Nous tenons à exprimer nos remerciements tout d'abord au bon Dieu
le tout puissant qui nous a donné volonté et patience pour faire ce
modeste travail.*

*Nous tenons à remercier notre directeur de mémoire : Monsieur
Ahmed Tayeb de nous avoir encadré, orienté et conseillé.*

*Nous remercions les membres de jury qui ont accepté de lire ce travail
et d'apporter les suggestions les plus utiles.*

*Un grand merci à tous les participants (directrice, enseignants,
élèves) du CEM KHELIFATI SAID qui nous ont permis de mener à
bien ce travail.*

Dédicaces

Avec tous mes sentiments de tendresse, je dédie ce travail :

A ma mère, la plus chère à mon cœur, la source d'inspiration et de tendresse, qui a toujours cru en moi et qui m'a toujours soutenu tout au long de mon cursus.

A mon cher père, ma chère sœur Celina et mon cher frère Malik.

A ma chère cousine Tafat, mon soutien moral surtout dans les moments de découragement.

A mes chères copines Cylia et Sarah.

A tous ceux que j'aime et qui m'aiment.

Cylia

C'est avec beaucoup d'orgueil que je dédie ce modeste travail à mes parents à qui je dois reconnaissance et gratitude pour leurs sacrifices et leurs dévouements.

A mes chers frères Ahmed et Zinddine.

A mes sœurs Lynda et Hanane.

A mon fiancé Mohammed.

A mes amies Aldjia et Hakima.

Sans oublier mes camarades de la promotion 2019/2020.

A tous ceux qui sont proches avec toutes mes affections.

Tafat

Liste des abréviations

FLE : Français langue étrangère.

MAO : Méthodologie audio-orale.

SGAV : Méthodologie structuro global audio-visuelle.

PPO : Pédagogie par objectifs.

APC : Approche par compétence.

Communiquer avec autrui, affirmer une position sociale, répondre aux exigences du marché du travail, s'intégrer et comprendre la société contemporaine en mutation... sont autant d'arguments pouvant justifier l'apprentissage d'une langue étrangère. Apprendre une langue c'est « *acquérir une certaine compétence de communication dans cette langue* » (Porcher L, 2004 : 43).

Communiquer en langue étrangère implique une connaissance des règles linguistiques sous-jacentes et des règles d'usage (contraintes culturelles, civilisationnelles, pragmatique...) y afférentes. La « *Langue est d'abord une réalité orale* » (Hymes ,1984 :74) fondée sur une compétence communicationnelle (Idem). Elle constitue ainsi un medium didactique, de transmission du savoir qui jalonne les différentes étapes du déroulement du cours de langue.

Notre intérêt à problématiser l'enseignement de l'oral part d'un constat d'échec communicationnel observé en classe de FLE. La présente recherche questionne tout particulièrement les causes, les tenants dudit échec, avant de proposer des remédiations, à partir du cas du collège d'enseignement moyen (CEM) Khelifati Saïd. En quoi consistent les entraves communicationnelles auxquels sont confrontés les apprenants ? Sont-elles d'ordre linguistique ou pragmatique ? Quels seraient les moyens et les stratégies à mettre en œuvre pour améliorer l'apprentissage de l'oral en classe de 4^{ème} année moyenne du français langue étrangère (FLE) ?

Ces difficultés seraient inhérentes au temps pédagogique inégalement réparti entre cours de grammaire et cours de l'oral, comme elles traduiraient des difficultés de didactisation imputables au choix des méthodologies adéquates. Nos observations empiriques, notre métier d'enseignante du FLE nous permettent de supposer que les techniques et les méthodologies didactique adoptées en classe ne favorisent pas l'acquisition et le développement de la compétence communicationnelle, mais plutôt scripturale (cours d'avantage centrés sur l'écrit et la grammaire, en dehors de toute interaction en classe). D'un point de vue socioculturel, on peut avancer l'hypothèse que l'élève algérien ne parle pas assez en français influencerait sur l'acquisition de l'oral chez les élèves. Ces hypothèses, issue d'une démarche empirique et réflexive, seront vérifiées sur la base d'une enquête quantitative et qualitative (analyse d'entretiens semi-directifs réalisés avec les enseignants).

Notre travail est structuré en deux parties : une considération théorique qui se compose de deux chapitres, le premier chapitre sera consacré à la présentation de quelques notions théoriques telles que les définitions, et l'objectif de l'enseignement de l'oral, ainsi que

d'autres concepts en lien avec notre thématique. Dans le deuxième chapitre nous allons parler de l'enseignement de l'oral dans la langue française, mais également de la place et le rôle de l'oral dans les méthodologies d'enseignement.

La deuxième partie, c'est la considération méthodologique, nous faisons la description de notre corpus et nous expliquons notre choix méthodologique (l'entretien semi-directif, le questionnaire et les observations participantes). Ensuite nous procédons à l'analyse des données recueillis sur le terrain afin de savoirs plus précisément les difficultés de l'expression orale chez les apprenants et pour vérifier nos hypothèses dans le but de les confirmer ou infirmer.

Pour terminer, nous avons essayé de suggérer des propositions afin de permettre d'améliorer la pratique, la communication du CEM KHELIFATI SAID pour parler la langue française.

Introduction

Enseigner une langue étrangère vise la nécessité de développer, chez les apprenants, l'habilité de communiquer afin d'avoir un accès à toutes les situations et les critères qui permettent de maîtriser et d'acquérir les compétences initiales d'une langue étrangère et d'introduire des expressions en vue de construire des discussions pour établir les contacts avec d'autres interlocuteurs.

Dans la mesure où, la pratique de l'oral du français est plus faible : « *la faculté de parler est propre à l'être humain car l'être humain est un doté de parole* ». (Dictionnaire Encyclopédique, Larousse, 2001:56).

Lorsque les différents problèmes se trouvent au niveau de situation de communication et aussi au niveau de l'expression orale, la compréhension et la production orale durant l'opération de transmettre les idées les informations et aussi les exposées oraux vont instantanément surgir.

L'oral est utilisé pour acquérir un savoir : expliquer les sentiments et les idées : « *l'oral est décrit comme le mode originel de communication [...] l'oral est la traduction de nos pensées et idées en paroles* ». (CLAUDINE G-et SYLVIE P, 2004 : 51).

1-La notion de l'oral

1.1.Définition de l'oral

Dans différents dictionnaire que nous avons consultés, nous avons pu extraire plusieurs types de définitions :

Si on se réfère au Dictionnaire le Petit Larousse, illustré, l'oral est défini comme suit : « *fait de vive voix, transmis par la voix (par opposition à l'écrit).témoignage orale, tradition orale, qui appartient à la langue parlée*» (Le Petit Larousse, 1995 :720).

Tandis que l'oral dans le Robert l'oral est « *Opposé à l'écrit, il se fait et se transmet par la parole qui est verbale* ». (Le Robert, 1991 :700).

Un autre dictionnaire nommé le Dictionnaire Hachette Encyclopédique, définit l'oral comme « *un discours parlé, une narration orale faite par le biais de la voix (opposable à l'écriture)* ». « *Transmis ou exprimé par la bouche, la voix (par opposition à l'écrit)* ». (Dictionnaire Hachette, 1995).

Selon JEAN PIERRE ROBERT (2002 : 120), l'oral désigne « *Le domaine de l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activité d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possible authentiques* »

Après avoir présenté ses définitions, nous constatons que l'orale se définit comme l'un des moyens avec lequel se réalise l'enseignement de tout savoir, un des deux moyens de dans tous les cas à l'écrit transposition de savoir et du savoir- faire ainsi que l'oral se distingue par des caractéristiques qui sont propre à lui et qui l'opposent.

Schéma résumant la notion de l'oral.

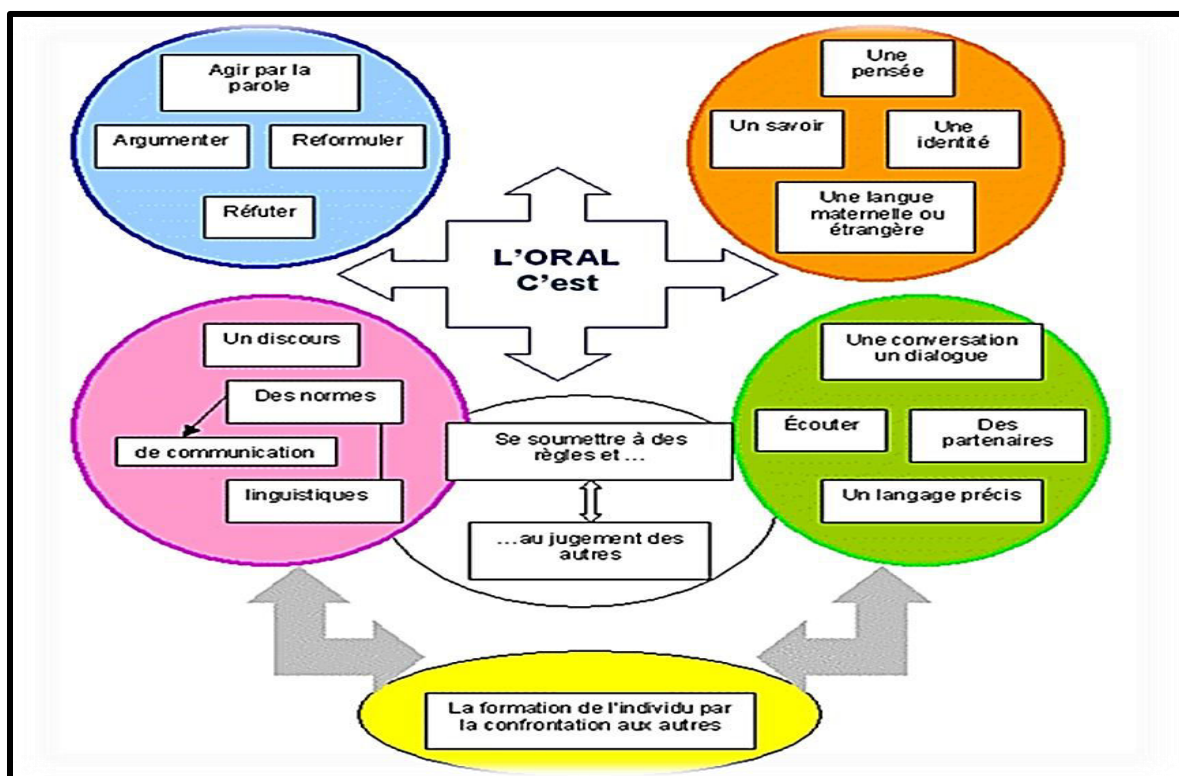


Figure n°1 : La notion de l'oral.

A partir de ce schéma, on peut constater que l'oral c'est à la fois un outil et vecteur de connaissance, c'est une activité difficile exigeante qui vise la communication et l'expression. C'est agir par la parole, argumenter, reformuler, réfuter un savoir, une pensée une identité en utilisant une langue maternelle ou étrangère, la formation de l'individu par la confrontation aux autres à partir d'un discours, d'une conversation d'un dialogue : c'est soumettre à des règles et de normes de communication linguistique (un langage précis) et aussi se soumettre au jugement des autres tout en écoutant des partenaires. (COLETTA J-M. 2002 :38).

1.2. Les caractéristiques de l'oral

L'enseignement de l'oral pose des difficultés dans la prise en compte des caractéristiques de l'oral, car selon Sylvie Plane, lorsqu'on travaille l'écrit, on développe des compétences corrélativement à des compétences langagières. Or, en matière d'oral, on ne sollicite que les compétences langagières par exemple : raconter à l'oral, mettre en voix un texte, argumenter, débattre, interagir...etc. L'oral se caractérise par des particularités de forme, de mode et d'usage. En parlant de la forme, l'oral se traduit par la production vocale et la réception auditive. Quant à l'usage et mode, il s'agit du : respect ou non de la norme linguistique, et du choix des thèmes selon les situations de communication. À propos, Cuq souligne que l'oral se relève : « ...d'immédiateté, à l'irréversibilité du processus, à la possibilité de réglages et d'ajustements, à la présence de référents situationnels communs et à la possibilité de recours à des procédés non verbaux qui caractérisent la communication orale » (2003 :182).

Selon l'auteur, l'oral se caractérise par les points suivants : Immédiat : sans intermédiaire, direct et instantané. Irréversible : définitif, irrévocable, sans aucune possibilité de faire marche arrière pour remplacer, effacer et/ou corriger. Éphémère : de très courte durée, volatile. Présence de référents situationnels.

1.3. Les composantes de l'oral

Il existe différents domaines de compétences pour maîtriser l'oral, cette dernière sera un bon facteur pour communiquer, échanger les idées, exposer, argumenter...etc.

Selon Sophie Moirand (1982:20) la compétence communicationnelle repose sur la combinaison de quatre composantes : la première c'est la composante linguistique : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation, des modèles phonétiques, lexicaux, grammaticaux et textuels du système de la langue. Ensuite, on trouve la composante discursive c'est la connaissance et l'appropriation de différents types de discours et leurs organisation en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés. Puis la composante référentielle autrement dit, la connaissance des domaines d'expérience et des objets du monde et de leurs relations. Et enfin la composantes socioculturelle c'est la connaissance et l'appropriation des règles sociales et des normes d'interactions entre les individus et les institutions.

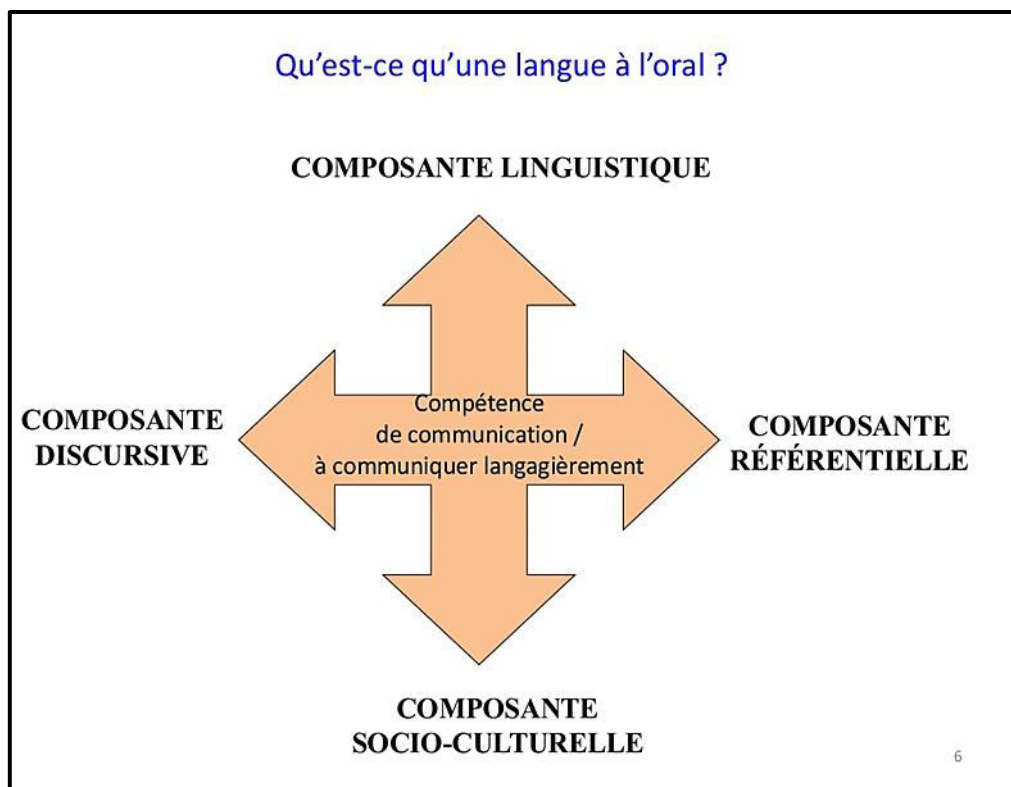


Figure n°2 : Les composantes de l'oral

1.4. Les fonctions de l'oral

L'oral contient divers fonctions. C'est l'enseignant qui choisit la fonction à développer selon le moment de son enseignement. Selon Sylvie Plane, l'oral a six fonctions ; la première c'est que l'oral est un moyen d'expression, il s'agit d'accorder aux apprenants des moments de paroles et de leur permettre de s'exprimer librement, sans trop se soucier des contraintes telles que le niveau linguistique dans le but de développer leurs personnalités en tant que citoyens. La deuxième c'est que l'oral est un moyen de communication, c'est-à-dire la base première de toute communication : depuis son enfance, l'enfant utilise la parole pour communiquer avec les autres, il constitue pour lui le premier moyen d'entrer en contact avec les autres. L'oral dans le cadre scolaire a besoin d'être travaillé en liaison avec la communication dans la société. D'ailleurs pourrait-il en être autrement, sachant qu'on apprend la langue pour communiquer dans la société. La quatrième fonction de l'oral c'est qu'il est un moyen d'enseignement, dans ce cas, le maître prend la parole et se charge de véhiculer des savoirs disciplinaires. Ainsi, il est appelé à remplir un double rôle. D'une part, il doit gérer les échanges verbaux, d'une autre part il veille à les orienter vers l'objectif disciplinaire. La quatrième c'est que L'oral est un moyen d'apprentissage, il s'agit de faire participer les

apprenants à des activités orales qui font appel à la pensée complexe dans le but d'enrichir leurs savoirs et de développer leurs compétences discursives et communicatives.

L'enseignement du français est présent le long du cursus scolaire de l'apprenant. Désigne comme un outil d'apprentissage. Le français permettrait à un apprenant d'opérer à l'aide de l'oral pour acquérir un savoir véhiculé dans la langue étrangère d'où la formule, « *Apprendre à parler pour apprendre* » B.SCHENEUWLY (1998). La cinquième c'est que l'oral est un objet d'apprentissage : L'objectif à atteindre est que les élèves soient capable de communiquer, maîtriser la langue orale et tous les autres genres oraux en d'autres termes, apprendre une technique particulière à l'oral en utilisant les pratiques d'exercices ciblés, exposés, jeu de rôle, activités métalinguistiques...etc.

De plus, à travers la verbalisation et l'interaction avec l'enseignant, l'apprenant apprend à parler, à répondre, il écoute, puis il participe, et à travers ces techniques d'expression orale, l'apprenant reformule ses concepts, ses savoirs en intégrant dans son discours des informations acquises du discours d'autrui, donc il ne suffit pas d'enseigner pour que les apprenants apprennent mais également, d'écouter, repérer l'information et hiérarchiser.

La dernière fonction c'est que l'oral est un objet d'enseignement : il s'agit d'intégrer la compétence orale dans divers situations d'interaction et de verbalisation permettent aux apprenants de développer à la fois des compétences linguistiques et communicatives appropriés. C.GARCIA-DEBANC et S-PLANE(2004 :36) : « *Un tel cadre peut avoir une double fonction d'aide à la préparation de situations en classe , et surtout en fonction d'outils d'analyse aidant à sélectionner des informations et repérer des séquences dans l'ensemble foisonnant et hétérogène des situations , en général composites , mettant en jeu du langage et des apprentissages* ».

1.5. L'objectif de l'oral en classe de FLE

L'apprentissage du français langue étrangère au moyen vise à faire de l'apprenant un individu capable de communiquer dans cette langue en dehors du contexte scolaire, c'est-à-dire dans sa vie quotidienne et sociale .Selon Jakobson, la première fonction du langage est la communication, mais cela n'empêche pas de dire qu'il y'a d'autres objectifs selon les composantes de la situation de communication qui se compose de six éléments ; le premier c'est l'émetteur ou bien la personne que ce soit un individu ou un groupe qui envoie le message. Le deuxième élément c'est le récepteur qui reçoit et décode le message dans un débat ou une conversation. Puis on trouve le code comme troisième élément qui représente

des signes utilisés par le récepteur pour transmettre le message .Ces signes se manifestent sous forme orale ou écrite. Ensuite comme quatrième élément, c'est le message, autrement dit c'est l'information qui circule entre l'émetteur et le récepteur. Le cinquième c'est le canal qui est un moyen ou un support à travers lequel le message est transmis.

Le dernier élément de la situation de communication est le référent qui représente quelque chose soit un objet ou une personne sur lequel le message renvoie.

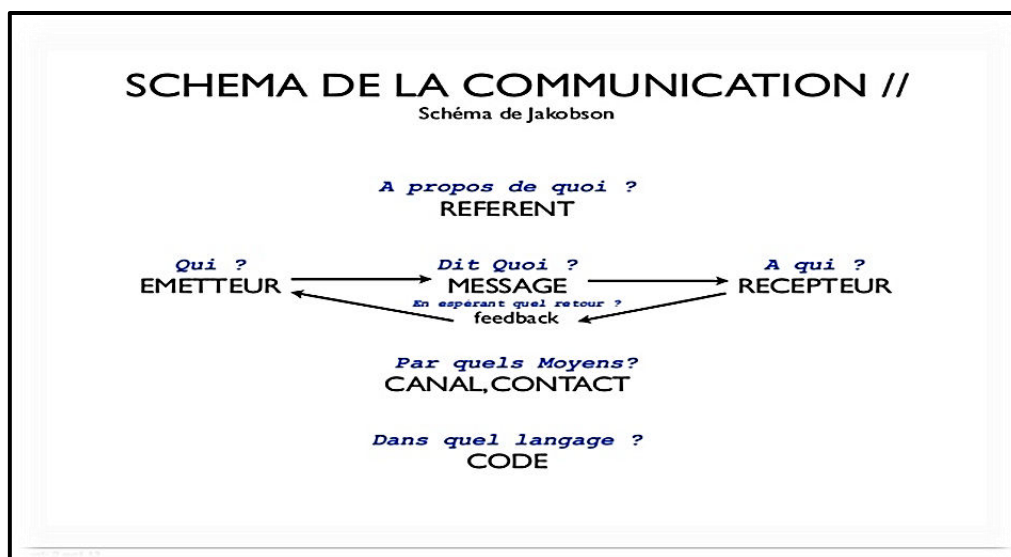


Figure n°3 : Schéma de communication de Jakobson.

Pour rendre l'apprenant capable de bien communiquer dans divers situation de la vie courante Robert propose, deux finalités pour l'enseignement d'une langue étrangère.

« La première finalité de l'enseignement d'une langue étrangère est de doter l'apprenant d'une compétence linguistique, en lui inculquant le savoir relatif à cette langue [...]. La seconde finalité de l'enseignement d'une langue étrangère est donc de doter l'apprenant d'une compétence communicative qui inclut, au-delà de l'assimilation des éléments linguistiques et des énoncés des actes de parole, de toutes les composantes de l'acte de communiquer et de vérifier ,à travers les performances de l'apprenant que tous ces composantes ont été acquises [...].En conséquence, enseigner signifie en didactique des langues :doter l'apprenant d'une compétence langagières ,notion qui réunit compétence linguistique et compétence communicative ». (Jean -Pierre Robert, 2008 :38).

Alors la première finalité consiste à munir l'apprenant d'une compétence linguistique, c'est-à-dire des savoirs et des connaissances de grammaire, lexique, phonologique ...etc. Toutefois, la seule connaissance de la langue et du système linguistique, ne veut pas dire savoir

communiquer. Deuxième finalité vise à conférer à l'apprenant une compétence communicative à travers l'acquisition des composantes de l'acte de communiquer. Selon Hymes (1984 : 68) « *Pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir s'en servir en fonction du contexte sociale* ».

L'enseignement d'une langue étrangère vise à doter l'apprenant d'une compétence langagière, réunissant les deux compétences linguistiques et communicatives.

1.6. Les stratégies de l'enseignement de l'oral

Les stratégies d'enseignement se caractérisent par leur pluralité, elles représentent un ensemble de décisions ou d'action qui peuvent être prises par l'enseignant en classe. Ces décisions revêtent une importance cruciale qui doivent être prises en connaissance de cause.

Selon Bange (1992 :75-76) les stratégies sont « ... *Un ensemble d'actions sélectionnées et agencées en vue de concourir à la réalisation du but final* ».

Donc, L'enseignant doit agir selon les situations dans lesquelles il se trouve en classe, il doit prévoir un ensemble de stratégie à mettre en œuvre dans le but d'atteindre les objectifs qu'il s'est préalablement fixés.

1.6.1. La modalisation

Elle consiste à proposer par l'enseignant une leçon modèle qui comprend des énoncés authentiques (vocabulaire, structure, langagière) à faire acquérir par l'apprenant oralement.

1.6.2. La correction

Il est important de corriger les erreurs de l'apprenant à l'oral, pendant l'apprentissage de la langue et la correction doit être suivie par une production ou une utilisation par l'apprenant, car c'est suffisant d'indiquer l'erreur de l'apprenant.

1.6.3. L'interaction

L'interaction entre enseignants et apprenants ou entre apprenants dans la classe, permet de donner des occasions d'utiliser la langue et de se corriger et à travers cette correction, l'élève améliore le fonctionnement de la langue qu'il est en train d'apprendre et peu à peu, les apprenants arriveront à se corriger eux même mutuellement.

1. Enseignement et apprentissage de l'oral dans la langue française

Selon Halté et Rispaïl (2005 : 12) « *l'oral a été depuis longtemps considéré comme un non objet, ni didactique ni pédagogique que l'on n'utilisait pas dans l'enseignement. Cependant, l'oral est aujourd'hui un domaine pas clairement identifié où l'on emmène avec soi ses préoccupations et que l'on a du mal à comprendre* ». L'oral est un objet attrape-tout. La composante orale a longtemps été peu utilisée, minorée dans l'enseignement des langues étrangères, notamment du FLE (Français langue étrangère). De fait, l'enseignement-traduction qui a été l'une des premières méthodes utilisée dans l'enseignement, s'est basée principalement sur des modèles écrits, et il n'y avait pas de place pour la compétence orale. Mais c'est à partir des critiques des méthodes directes puis audio orales et audiovisuelle, que la place de l'oral a réellement été problématisée au point d'être utilisé plus fréquemment dans l'enseignement.

D'autre part, selon Halté et Rispaïl, « *La façon la plus répandue de penser l'oral, a été et continue souvent à être contrastive : l'oral est référé à l'écrit* ». On ne peut pas penser à l'écrit sans penser à l'oral et vice versa. Ainsi d'après Cuq, voit-on les manuels mettre l'accent sur les différences en termes de contraintes de communication comme les caractères communicativement économiques d'immédiateté, (plus compréhensible, plus facile à comprendre), à l'irréversibilité du processus (processus qui ne peut pas retourner en arrière), à la possibilité de réglages et d'ajustements, à la présence des référents situationnels communs et à la possibilité de recours à des procédés non verbaux qui caractérisent la communication orale. Pour que la compréhension soit plus facile et efficace, il doit y avoir plus de pression, plus de pratique de langue.

Il est important de savoir distinguer l'oral de l'écrit sur les différences de traitement de la langue à l'oral et à l'écrit. En effet, on oppose souvent les caractéristiques de l'écrit qui sont la communication différée, la possibilité de reprise de lecture, la nécessité d'anticiper les comportements du lecteur et de lui fournir les explications suffisantes, et le transcodage linguistique à l'oral. Au XXe siècle, la linguistique a su montrer les avantages des caractéristiques de l'oral qui ont justifié la communication orale dans l'apprentissage et l'enseignement des langues vivantes.

Dans le même ordre d'idée, selon Jean-Pierre Cuq (2003 :182) ces réflexions sur les avantages de l'oral et de l'écrit, croisées avec les critiques du concept de norme, ont mis fin à quelques assimilation simplistes : à l'écrit, les registres standard et soutenu, à l'oral la

Chapitre 2 La place de l'oral dans L'enseignement/Apprentissage de FLE

familiarité. Or l'examen des productions a tôt fait de révéler tout un ensemble de production orales (Cuq, 2003) (des oraux plutôt qu'un oral), allant de formes familières à des discours très élaborés (l'oral de la conférence, par exemple) et a montré que cette diversité existe aussi à l'écrit.

On comprend mieux dès lors que le couple oral/écrit ne soit plus l'axe plus structurant des approches de l'oral en didactique du FLE (français langue étrangère). L'accent se déplace vers une autre distinction : le fait que l'oral est tantôt un moyen d'enseignement et d'apprentissage, tantôt un objectif à part entière. Cette distinction peut se révéler utile pour apprécier l'évolution de la composante orale dans l'histoire de la didactique du FLE.

Les méthodes audio-orale ont accordé à l'oral une place prédominante en faisant recours au magnétophone et au laboratoire de langue. Le début de l'apprentissage est fait à l'oral avant d'aborder l'écrit. Les exercices fondés sur la répétition et l'imitation des modèles visaient la mémorisation des structures syntaxiques. Les méthodes audiovisuelles ont privilégié le même canal : de vive voix, par exemple, ne présentait à l'élève que des images et aucune représentation écrite du dialogue. Mais toutes ces approches faisaient de l'oral un moyen d'enseignement et non pas un objectif car les structures de la langue étaient plus visées que les fonctionnements oraux de la communication et leurs implications linguistiques. L'oralité elle-même était prise en compte par le biais d'exercices dits de correction phonétique, inspiré le plus souvent des principes de la méthode verbotonale qui est : « *Une stratégie de correction phonétique pour l'enseignement qui se base sur le crible phonétique dont l'analyse montre que les apprenants placés au contact d'une langue nouvelle, devenus «sourds» au sons étrangers en conséquence de la forte prégnance de leur propre système phonologique* » (Paul.Rivenc, 2003:97) qui continuent à rendre de grands services, pour les apprenants débutants.

Ce sont les approches communicatives qui, visant le développement des compétences de communication, ont achevé le processus en faisant de l'oral non pas un moyen d'enseignement mais un objectif à part entière où de nouvelles techniques, des jeux de rôles et des cadres de simulations globales, en sont l'expression la plus évidente. Dans le même temps, la conception de l'oralité s'est enrichie avec la formation des mots qui est intégrée à une vision plus large en faisant place aux aspects non verbaux et à la pragmatique.

À côté des travaux développant la maîtrise de l'écrit, les manuels ont fait une place à des activités centrées sur la production orale dans deux directions principales telles que l'apprentissage de la réalisation d'actes de paroles (se saluer, se présenter, parler de son état

de santé, etc....) .Et la maîtrise des genres oraux (explicatif, narratifs, argumentatifs, etc....) Cuq,(2003 : 183).

Mais il faut se garder de réduire le travail de production orale en FLE à ces activités communicatives car une part importante de la production orale est engendrée par les situations d'enseignements elles-mêmes : par exemple, le moment de la préparation d'un jeu de rôle entraîne des échanges entre apprenants qui, menés en français, permettent un apprentissage en situation d'argumentation. Dans cette situation, les élèves sont poussés à parler la langue française ce qui améliore la communication en français.

Cependant, les travaux spécifiques sont plus rares sur la compréhension orale, compétence très importante en langue étrangère. Il y a pourtant place pour une réflexion sur ce qui la facilite, et plusieurs modèles de compréhension orale ont été élaborés dans le champ de la didactique. Il peut être aussi utile dans des situations où les compétences de compréhension et d'intercompréhension sont prioritaires, permettant ainsi à chacun de parler dans sa langue maternelle. Cet axe a pris une importance croissante grâce aux recherches menées autour de l'intercompréhension.

1.1.La compréhension de l'oral

Longtemps négligée, la compréhension de l'oral, dans les années 1970 a connu une influence particulière avec l'entrée des documents authentiques dans la classe de langue où elle a retenu toute l'attention. Elle a eu comme objectif de mettre les apprenants au contact de diverses formes orales, dans les diverses situations de communication, mais aussi de proposer diverses stratégies de compréhension, a entraîné des études approfondies dans le domaine. La compréhension de l'oral ne se limite plus à des activités de discrimination auditive et les procédures méthodologiques différencient bien la compréhension de l'expression tout en favorisant l'interaction des savoirs et des savoir-faire requis pour développer telle ou telle compétence. Mais selon Louis Porcher, cité par Cuq et Gruca (2003 :160) «*La compétence de la réception orale est de loin la plus difficile à acquérir et c'est pourtant la plus indispensable. Son absence est anxiogène et place le sujet dans la plus grande sécurité*». Si nous n'arrivons pas à comprendre tout ce qui est dit par le locuteur, nous nous mettons dans une situation d'anxiété et d'angoisse. Cependant, pour avoir une meilleure entente de la compréhension orale, il y a d'autres facteurs qui peuvent la faciliter.

1.2. La perception auditive

Dans l'accès au sens de l'oral, l'apprenant débutant sent des difficultés. L'apprenant doit réussir à découvrir la signification à travers une suite de sons en identifiant la forme auditive du message. Il doit percevoir aussi les traits prosodiques ainsi que la segmentation des signes oraux et reconnaître des unités de sens qui sont des opérations difficiles, car il est conditionné par son propre système phonologique pour apprécier les sons de la langue étrangère. La prononciation des phonèmes de la langue maternelle de l'élève ne sont pas les mêmes que celle de la langue étrangère qu'il apprend. Les sons que l'apprenant va entendre dans la langue étrangère ne sont pas les mêmes que ceux qu'il est habitué à entendre dans sa langue maternelle.

La perception auditive joue un rôle fondamental dans l'accès au sens et on ne peut comprendre ce que l'on a appris à distinguer : elle évolue donc en cours d'apprentissage jusqu'à la maîtrise du système phonologique et le développement des compétences linguistiques et langagières (Jean Pierre Cuq & Isabel Gruca, 2003 :161). Pour que les apprenants puissent mieux comprendre, des approches peuvent être mises en place afin que les élèves puissent écouter et reconnaître des voix, le nombre de locuteurs, le repérage des pauses, etc..... Ces aspects sont des éléments qui ne se préoccupent pas vraiment du contenu informatif, mais permettent d'apprendre à entendre et à percevoir l'oral.

Cette étape, n'étant pas un objectif véritable de compréhension, peut cependant révéler des éléments d'informations qu'on ne peut pas négliger. L'apprenant, en ayant des contacts régulièrement avec la langue étrangère, a une meilleure distinction auditive et arrive à mieux comprendre la langue étrangère. Comme pour l'oral et l'écrit, le sens ne se trouve pas dans les mots mais résulte de leurs organisations et des liens que ces éléments instaurent entre eux d'où la nécessité de mettre en place des stratégies de compréhension pour l'accès au sens.

1.3. Les types de discours

Les types de discours sont nombreux et diversifiés, cependant il est important de savoir les distinguer et de bien les utiliser. Pour la compréhension de l'oral (Cuq & Gruca, 2003), il est nécessaire de distinguer les situations comme par exemple les enregistrements audio ou audiovisuels dans lesquelles l'auditeur est directement impliqué. Cependant, nous pouvons le diviser en deux catégories. Dans la première catégorie, nous trouvons l'ancrage de la situation de communication et de perception des variations intonatives qui contribuent bien

évidemment à la construction de la compréhension globale. Dans la deuxième catégorie, elle regroupe tous les documents sonores qui offrent un échantillonnage très variés des différents genres de discours que l'on retrouve notamment dans les diverses émissions radiophoniques ou télévisuelles.

1.4. Les objectifs d'écoute

Dans la vie quotidienne, on n'écoute pas de la même manière tout ce que l'on entend. . Dans la classe de langue, l'enseignant active les différents types d'écoute que l'auditeur natif utilise de manière automatique.

Selon Elisabeth Lote, cité par Cuq & Gruca (2003 :162), les objectifs d'écoute relevés comme pertinents dans une situation d'apprentissage sont : écouter pour entendre, pour détecter, pour sélectionner, pour identifier, pour reconnaître, pour lever l'ambiguïté, pour reformuler, pour synthétiser, pour faire, pour juger. Il est donc possible de déterminer plusieurs types d'écoute comme l'écoute de veille, qui se déroule de manière inconsciente et qui ne vise pas la- compréhension, mais un indice entendu pour attirer l'attention : par exemple, écouter la radio pendant qu'on fait autre chose .Puis l'écoute globale grâce à laquelle on découvre la signification générale du texte. Ensuite on trouve l'écoute sélective : l'auditeur sait ce qu'il cherche, repère les moments où se trouvent les informations qu'il recherche et n'écoute quasiment que ces passages. Enfin, c'est l'écoute détaillée qui consiste à reconstituer mot à mot le document.

Ces objectifs d'écoute déterminent différents modes d'accès au sens ; dans tous les cas, il s'agit de déclencher la motivation et de focaliser l'attention sur un objectif précis grâce à la mise en place d'un projet d'écoute.

Les objectifs d'écoute qui entrent en jeu dans la classe sont l'écoute globale, l'écoute sélective et l'écoute détaillée.

1.5. L'expression orale

Avec l'apparition de la méthodologie SGAV (structuro-globale audiovisuelle), l'expression orale a connu un grand essor. Depuis quelques années, la communication orale est passée au premier plan des priorités de la didactique des langues. De nombreuses recherches ont été faites afin d'avoir une meilleure connaissance du fonctionnement de l'oral et les répercussions sont très nettes dans le matériel pédagogique : les méthodes et le matériel complémentaire s'efforcent de présenter les différents types de situations de communication (situation de

communication individuel, situation de communication à deux, situation de communication en groupe et du contexte de communication) mais aussi, ils tentent de favoriser des échanges qui sont plus authentiques et de développer des compétences constitutifs de la communication.

L'appropriation des conduites langagières orales est un processus compliqué qui s'inscrit dans la durée. Il ne se limite pas à la maîtrise des principales structures de la langue et ses principaux actes de langage. Cependant, il y a des facteurs qui complexifient le domaine et qui peuvent être une source de blocage pour un apprenant tels que l'association entre le verbal et le gestuel, les traits émotionnels et l'implicite que véhicule l'oral et toutes les formes d'interaction.

La maîtrise de la langue orale est souvent estimée à travers sa fluidité dans des échanges primaires : habilité à parler de façon continue, sans forcément employer des formulations élaborées. Il ne faut cependant pas négliger les diverses formes de textualité orale, plus élaborées que tout francophone pratique au quotidien. Développer l'expression orale, donc de nouveaux comportements langagiers en faisant communiquer les apprenants de la manière la plus naturelle et la plus authentique qui soit, reste l'objectif premier de tout l'apprentissage de l'oral.

1.6. La production orale

L'oral implique tout un ensemble de travail sur la voix, tels que les sons distinctifs de la langue, le rythme, l'intonation, l'accent, ce qui permet de déployer au moyen de diverses techniques, le jeu de rôle.

Selon Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca (2003 :182) la didactique de l'oral s'est nettement enrichie sous l'influence des théories communicatives et de la linguistique poststructuraliste pour fonder de nouvelles propositions d'enseignement, préconiser des référentiels de compétences clairement définis et favoriser la variation langagière. Il faut donc savoir que la maîtrise de la production est le résultat d'une pratique. Il faut donc multiplier les activités en faisant en sorte que les apprenants aient plus de contacts avec la langue étrangère et qu'ils s'intéressent à ces activités afin de les motiver à prendre la parole et créer le besoin de parler et de s'exprimer. A cet effet, l'utilisation de la situation d'apprentissage comme situation de communication en classe constitue un des premiers supports de la communication et les interactionnistes ont déjà montré les atouts : la classe reste un lieu privilégié d'un usage

particulier de la langue et d'actualisation de discours divers propres à la langue et à l'apprentissage.

2. L'enseignement de l'oral dans les méthodologies de didactique des langues

Dans l'histoire de l'enseignement des langues étrangères, l'oral n'a pas toujours pris une place aussi importante qu'aujourd'hui. Nous allons présenter un aperçu historique qui nous montrera le rôle et la place de l'oral dans l'évolution des méthodologies des langues étrangères.

2.1.La méthodologie traditionnelle

Appelée également grammaire-traduction, est centrée sur l'écrit et l'enseignement de la grammaire et de la traduction. Elle accordait la primauté à l'écrit tandis que l'oral était relégué au second plan. Ainsi, toutes les activités étaient conçues et réalisées à partir de textes littéraires ; des épreuves de « rédaction » et de « dictée » ; ceci jusqu'à la fin de l'enseignement moyen en Algérie, après, l'élève était censé maîtriser l'orthographe, dont les « fautes » étaient sanctionnées sous toutes les disciplines. *« Alors que les activités orales avaient une place réduite dans l'emploi du temps : quelque séances de langage seulement par semaine notamment à l'école primaire ; pas (ou très peu) d'exercices oraux en syntaxe ; l'explication de la règle était immédiatement suivie d'exercices écrits, dont une partie devait être effectuée à la maison ».* (J-P.CUQ et I.GRUCA 2009 : 254-255). La méthode traditionnelle n'a pas complètement disparu au niveau des pratiques de classe en Algérie. Sa trace subsiste au moins sous forme de certains réflexes chez des enseignants qui l'ont pratiquée : le recours à l'autoritarisme, à la mémorisation systématique «parcoeurisme».

2.2.La méthodologie directe

C'est une méthodologie qui s'est imposée au début du XIXème siècle contre les principes de la méthode traditionnelle. La méthode directe refuse tout recours à la langue maternelle et privilégie la pratique orale de la langue étrangère en classe. L'enseignant présente et travaille directement son objet d'étude sans passer par la langue maternelle. Le cours est essentiellement oral et l'accent est mis sur la prononciation. Elle se caractérise par l'apprentissage du vocabulaire courant, la grammaire est envisagée sous sa forme inductive et implicite, c'est-à-dire on conduit l'apprenant à découvrir les régularités de certaines formes ou structures et induire la règle. Ainsi avec cette méthodologie, on privilégie les exercices de

Chapitre 2 La place de l'oral dans L'enseignement/Apprentissage de FLE

conversations et les questions - réponses dirigés par l'enseignant tout en suscitant la production orale des élèves à travers le dialogue, donc l'écrit restait au second plan alors que l'oral constituait le centre de l'apprentissage.

2.3.La Méthodologie Audio-Orale (MAO)

Dans la méthodologie audio-orale l'accent est mis sur l'oral. On a recours à des exercices de répétition et l'acquisition des structures syntaxiques se fait sous forme d'automatismes conformément aux modèles behavioriste et structuraliste. Cette méthode accordait la priorité à l'oral, mais elle privilégiait la notion « modèle » à imiter des exercices structuraux. Le but de cette méthodologie était la communication en langue étrangère, raison par laquelle elle visait les quatre habiletés de la langue : compréhension orale et écrite, production orale et écrite.

2.4.La Méthodologie Structuro Globale Audio-visuelle (SGAV)

Cette méthodologie accorde aussi la priorité à l'oral sur l'écrit. Les leçons consistent en des dialogues qui véhiculent la langue de tous les jours et qui se développent dans une situation de communication de la vie quotidienne. L'enseignement de la grammaire est implicite et inductif, l'oral prime l'accès au sens est favorisé par la situation visualisée, ce sont les phénomènes intonatifs qui permettent d'accéder au sens grâce aux informations situationnelles. Comme pour la méthode audio-orale, l'écrit n'est considéré que comme un dérivé de l'oral, son apprentissage est par conséquent différé. En Algérie, la méthode SGAV a été à la base de l'enseignement du français durant les années 70.

2.5.L'approche communicative

L'approche communicative s'est développée en France à partir des années 70 en réaction contre les méthodologies audio-orale et audio-visuelles. L'objectif de cette méthodologie « est d'apprendre à communiquer en communiquant » (J-P.CUQ, 2003 : 24). Elle donnait la priorité à l'expression orale, proposait une acquisition très progressive du lexique. Dans cette approche, l'oral occupe une place de choix. Il est très présent en classe. Il est utilisé dans les situations de communication comme les jeux de rôles... L'enseignant limite ses prises de parole et encourage une participation orale spontanée de l'apprenant, c'est ce qui permet à ce dernier de prendre en charge son propre apprentissage de manière autonome.

L'objectif de cette approche est d'installer chez l'apprenant une compétence de communication.

2.6.La pédagogie par objectifs (PPO)

La pédagogie par objectifs est apparue aux États-Unis au cours des années (1950) elle a été appliquée dans la formation technique et professionnelle avant d'être étendue à l'enseignement général au cours des années 1980 et au français enseigné comme une langue étrangère. Un objectif pédagogique représente tout changement qu'un enseignant arrive à ou doit opérer au niveau de l'apprenant, ou alors un objectif est un comportement souhaité qu'on vise à réaliser. Lors d'une séance en classe, l'enseignant, en utilisant la pédagogie par objectifs, s'assure que la consigne est bien passée. Ainsi, il invite les apprenants à produire oralement des injonctions. Elles sont corrigées et répétées par plusieurs élèves. En ce qui concerne l'évaluation, à la fin de la séance l'enseignant rédige une appréciation sur le cahier ou attribue une note et programme un autre objectif pour la journée suivante.

2.7.L'approche par compétences (APC)

L'approche par compétence a été introduite en Algérie entre 2004 et 2005, suite à la récente réforme du système éducatif instaurée par le Ministre de l'Education Nationale B.BENBOUZID. Cette approche a pour objectif un meilleur rendement de la part des enseignants ainsi que des élèves, et une meilleure maîtrise des contenus à enseigner. « *Dans l'approche par compétence l'apprenant se voit proposer des situations d'apprentissage pour lesquelles il est tenu de mobiliser un ensemble de ressources (savoirs et savoir-faire) puis les faire agir entre elles pour accomplir une tâche* ». (Dr. A.AMARA, 2013 :54). Il s'agit donc de parler dans une situation d'échange communicatif en faisant ressortir les actes de répéter, réciter et reformuler. Il faut que l'apprenant parvienne à parler, à s'exprimer et à échanger. Les objectifs d'apprentissage se traduisent par les compétences de « réciter », « communiquer » et « prendre la parole ».

Introduction

Personne ne songe à nier que le français jouit d'un statut privilégié en Algérie. Pour mieux décrire le statut de la langue française en Algérie, RABAH SEBBA a dit : « *Sans être officielle, elle véhicule l'officialité sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue privilégiée de transmission du savoir, sans être la langue d'identité elle continue à façonner de différentes manières et plusieurs canaux l'imaginaire collectif, sans être la langue d'université, elle demeure la langue de l'université* ». (SEBBA, R, 1999 : 22).

Ce statut n'est aucunement le fruit du hasard, il n'est qu'un héritage que nous à laisser la colonisation française qui a duré plus d'un siècle (1830-1962) et qui a marqué des générations entières.

La réalité linguistique actuelle permet de constater que cette langue ne semble pas avoir perdu totalement de son attrait, elle est un moyen de communication largement employé.

Il y a un grand nombre de locuteurs algériens qui l'utilisent dans les différents domaines et plus précisément dans la vie quotidienne. En effet, c'est un outil très important pour les Algériens que ce soit dans leur lieu de travail ou dans les écoles.

Malgré les lois qui affirment que la langue arabe est une langue officielle et nationale, et le français est une langue étrangère. Nous constatons que le français en Algérie, devient un moyen de communication par les algériens entre eux, T.ZABOOT affirme que « *La langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu du terrain dans certains des secteurs où elle était employée seule, à l'exclusion des autres langues présentées dans les pays y compris la langue arabe dans sa variété codifiée* » (ZABOOT, T, 1989 : 91).

On peut dire que l'utilisation actuelle de la langue française occupe une place très importante qui permet d'ouverture sur le monde extérieure en vue de connaître la culture et les civilisations des autres populations.

1. Présentation du terrain

L'enquête constitue le point d'étude de notre recherche qui réunit les expériences, témoignage ou documents c'est celle qui nous permettra d'arriver à la vérification de nos hypothèses. Nous avons choisi de mener notre enquête dans un établissement d'enseignement moyen. Notre enquête aura lieu à DRAR-BEN-KHEDDA et plus exactement à l'établissement KHELIFATI SAID, nous avons choisis ce terrain pour des raisons liées à la présence des enseignants qui ont acceptés facilement de faire l'entretien semi-directif pour répondre à nos

questions mais aussi d'avoir accepté de faire quatre séances d'observation dans la classe de 4^{ème} année moyenne.

Notre objectif est d'essayer d'identifier les principales raisons des difficultés de l'oral chez les apprenants de 4^{ème} année moyenne en classe de Français et d'y remédier.

Nous avons mené cette enquête chez les élèves de 4^{ème} année moyenne, ce choix a été motivé par le fait que les apprenants sont dans une phase de transition entre le collège et le lycée.

Pour élaborer cette étude, nous essaierons de questionner les apprenants de la 4^{ème} année moyenne et effectuer des entretiens semi-directifs avec les enseignants sur l'oral, son apprentissage et sa pratique en classe.

1.1. Empirisme et corpus

Désigne une théorie de la connaissance qui accorde un rôle fondamentale à l'expérience sensible dans la genèse et la justification des connaissances : à l'exception des vérités logiques et mathématiques, celle-ci sont fondées sur le sens, Selon Aristote : « *Rien n'est dans l'esprit qui n'ait été auparavant dans le sens* ».

Un corpus est un ensemble de document, artistiques ou non (Textes, images, vidéos...etc.), regroupés dans une optique précise. On peut utiliser des corpus dans plusieurs domaines : études littéraires, linguistiques, scientifique, philosophie...etc.

Pour la réalisation de cette expérience nous avons choisie deux classes de 4^{ème} année moyenne comme échantillons à étudier. Ces classes comportent différents apprenants ou le nombre de filles est plus que les garçons.

En effet le niveau de ces derniers est différent d'un apprenant à l'autre et reflète l'hétérogénéité de ces deux classes de 4^{ème} année moyenne.

Notre recherche a été appuyée par les conseils de notre encadreur ainsi que les enseignants de notre département de français.

1.1.1. Les observations participantes

L'observation participante consiste, pour l'enquêteur, à faire partie du contexte dans lequel le comportement d'un individu est étudié. Il aussi possible d'interagir avec la ou les personnes observées pour poser des questions.

Nous avons assisté à 4 séances de compréhension et production orale avec 4 groupes de 4^{ème} année moyenne, chaque séance a duré 45 minutes. Et cela pour voir si les élèves rencontrent des difficultés dans l'expression orale et également pour savoir les raisons de non prise de parole de ces derniers en classe de FLE.

En effet, nous avons constaté qu'ils ont des problèmes à communiquer en français.

1.1.2. Le questionnaire

Un questionnaire est une technique de collecte de données quantifiables qui se présente sous la forme d'une série de questions posées dans un ordre bien précis.

Pour mener à bien notre travail d'analyse, nous avons opté pour un questionnaire destiné aux apprenants de 4^{ème} année moyenne, et adressé à 100 apprenants. Ce dernier contient 16 questions, posées d'une manière claire et simple, nous avons des questions fermées, dont il y'a des réponses à choix multiples, afin de faciliter l'expression de la réponse par l'enquêté et avoir des informations bien précises, et d'autres questions semi-ouverte et une question ouverte qui offrent une certaine liberté dans la réponse de l'enquêté, ce qui nous a permis de recueillir plus d'informations et de précisions qui nous aident dans notre travail d'analyse.

1.1.3. Les entretiens semi-directifs :

Appelé aussi (Entretien qualitatif ou approfondi), se base sur des interrogations assez généralement formulées et ouvertes. Il est possible de poser de nouvelles questions si la personne interviewée soulève un aspect encore inconnu.

On a effectué un entretien semi-directif avec deux enseignants de 4^{ème} année moyenne à la salle des enseignants où on a posé 5 questions implicites et ouvertes, le but de ce dernier est de ramasser les avis des enseignants sur quelques points qui nous paraissent importants.

1.1.4. L'échantillonnage

L'échantillonnage est un procédé qui permet de définir un échantillon dans un travail d'enquête. Il s'agit d'étudier une partie sélectionnée pour établir des conclusions applicables à un tout.

Le public avec lequel nous avons travaillé était constitué d'élèves de fin de cycle de deux classes (chaque classe est divisée en 2 groupes) dans un collège mixte situé à DRAA-BEN

KHEDDA. Les deux classes : 4A .M1 – 4A.M2, au nombre de 100 élèves (leur âge varie entre 15et 17 ans. Aussi les enseignants qui vont faire l’objet de notre étude.

1.1.4.1.Critères de validation

Avant de nous lancer dans l’étape de l’enquête, nous sommes passés par une étape préliminaire pour vérifier les conditions de fiabilité et de faisabilités de notre enquête, comme la détermination du public visé dans notre travail de recherche qui sont les apprenants de 4^{ème} année moyenne ainsi les enseignants de FLE, puis la détermination du lieu de l’enquête plus précisément à l’établissement de Khelifati Saïd à DBK et pour se faire nous avons obtenu une autorisation pour la réalisation de cette enquête. Ensuite, nous avons fait des recherches documentaire sur des travaux qui orientent vers la même perspective que la nôtre pour déterminer la particularité de notre travail (Thèses, mémoires, ouvrages, dictionnaires...Etc.).

1.1.4.2. Présentation des témoins

A- Les enseignants

Nous avons choisi de faire un entretien semi-directif avec deux enseignants de français de sexe femme et masculin, leur âge entre 38ans et 42ans : ils possèdent des diplômes différents. La femme à un diplôme de Magistère en littérature et 2 ans d’expérience, et l’homme à un diplôme de Magistère en didactiques des langues étrangères et 10ans d’expériences.

Ces renseignements nous aideront à savoir si l’âge, les diplômes ont un rôle à jouer sur l’enseignement de l’oral et sur son apprentissage.

B- Les apprenants

Puisque l’apprenant est notre point d’interrogation il faut tout d’abord le connaître pour le mettre en sein, donc il faut le questionner afin de le mettre en situation. Nous avons -distribué le questionnaire à 100 apprenants dont 43 garçons et 57 filles.

Sexe	Nombre	Pourcentage
Féminin	57	57%
Masculin	43	43%
Total	100	100%

Figure n°1 : Sexe des apprenants.

1.2. Les normes de transcription

Pour faire la transcription des enregistrements effectués lors des entretiens semi-directifs avec les enseignants, nous avons suivi un ensemble de règles pour réaliser une bonne transcription.

D'abord nous avons transcrit tout ce qui a été dit par les interviewés (mot à mot), nous avons aussi fait figurer les hésitations, les mots ébauchés, les soupirs, les silences, les pauses, les allongements vocaliques, les bruits et les changements dans le ton de la voix.

(Voir Annexe 3)

Ce deuxième chapitre est consacré à l'analyse de l'enquête de terrain que nous avons menée dans un établissement d'enseignement moyen « KHALIFATI SAID » auprès d'élèves et d'enseignants.

Nous analyserons dans un premier temps nos observations pendant les séances d'oral auxquelles nous avons assisté, ensuite nous analyserons l'entretien semi directif que nous avons effectué avec deux enseignants, en fin, nous analyserons le questionnaire que nous avons adressé aux élèves de 4^{ème} année moyenne.

1. Analyse des séances d'observation

Nous avons eu recours à une grille d'observation pour chaque séance (**Voir annexe 1**).

En effet, nous avons pu élaborer cette grille à partir de diverses grilles proposées.

Pendant ces séances, les enseignants possèdent de la même manière pour chaque séance. Ils commencent par une phase de mise en situation, c'est à partir d'un texte sonore, lu par les enseignants eux-mêmes, des images ou bien des objets qu'ils apportent avec eux.

Ensuite, ils passent par la phase d'observation et d'analyse en posant des questions sur le texte pour une compréhension globale ou sur le vocabulaire de certains termes.

Enfin, ils terminent par une phase de récapitulation où ils demandent aux élèves de résumer le texte oralement.

Pendant ces séances d'expression orale observées, nous avons pu soulever beaucoup de remarques : les apprenants et leurs attitudes, leur manière de prendre la parole et la complexité de certaines situations de communication.

Les apprenants de 4^{èmes} année moyenne rencontrent énormément de problèmes à parler la langue française, et parmi ces problèmes on peut citer :

1.1. Les problèmes rencontrés par les apprenants

▪ Les problèmes de grammaire

Les élèves de 4^{ème} année moyenne ont du mal à suivre correctement l'ensemble des règles de grammaire qui leur permet de parler et d'écrire correctement la langue française. Parmi les problèmes de grammaire, nous pouvons citer les problèmes de syntaxe, des accords et de la construction des phrases, le choix des modes et des temps. Les élèves ont du mal à placer correctement les mots et à construire

correctement des phrases en français. Ils ne connaissent pas les règles qui président à l'ordre des mots et à la construction des phrases.

Par exemple, lorsque l'enseignante a demandé à son élève « Que représente l'image ? » ce dernier a répondu : « un paysage représente l'image ».

Dans cette phrase on peut voir que les élèves ont placé le verbe après le complément donc la phrase formée n'a pas de sens. Le verbe doit être placé avant le complément.

▪ Les problèmes de phonétique

Au niveau de la phonétique, les élèves ont du mal à communiquer, à prononcer correctement la langue française. Ce problème est lié au fait qu'il y'a certains phonèmes de la langue française ne font pas partie du cible phonologique de l'apprenant, ce dernier étant habitué uniquement aux sons de sa première langue acquise, sera considéré comme « dur l'oreille » quand il fait face à des sons qu'il n'a presque jamais entendus et prononcé auparavant.

Nous avons remarqué la confusion de [Y] avec les phonèmes [I] et [U] vu que cette voyelle ne figure pas dans le système phonologique de la langue arabe par exemple.

La transcription phonétique du mot correctement prononcé	La transcription phonétique du mot erroné
Inutile, [Inytil]	[initile]
Cultivé, [kyltive]	[kiltive]
But, [byt]	[bit]

▪ Les problèmes de conjugaison

C'est l'un des grands problèmes qui se posent chez les élèves de 4^{ème} année moyenne. Ils ne connaissent pas bien les verbes et ils ne savent pas les conjuguer au temps précis, par exemple : je suis mangé au lieu de dire j'ai mangé au passé composé. Cela ne permet pas aux élèves de bien communiquer en français. Ayant des difficultés à bien conjuguer les verbes, les élèves ont du mal à former des phrases correctes. Pendant les cours observés, nous avons constaté que la conjugaison est peu abordée et même parfois absente pendant les cours.

Exemple : lorsque l'enseignante a posé la question « Que représente l'image ? » un de ses élèves a répondu « L'image représentais un paysage » donc au lieu de conjuguer le verbe présente au présent, il l'a conjugué au passé.

Si les élèves parvenaient à connaître les verbes et à bien les conjuguer, leur communication à l'oral en français serait significativement améliorée.

▪ **Les problèmes d'orthographe**

L'orthographe qui est la façon d'écrire un mot correctement est un problème rencontré par les élèves de 4^{ème} année moyenne, ces dernières ne savent pas écrire le mot en français, c'est pour ça qu'ils ont du mal à prononcer correctement ces mots à l'oral, donc ils parlent mal la langue française.

Ces facteurs contribuent donc à créer des difficultés aux élèves à communiquer en français. Lorsque les élèves ont des difficultés à l'écrit, ils auront aussi du mal à parler français correctement car les élèves ayant des difficultés à parler en français, ils essaient de se rappeler comment ces mots s'écrivent en français. Ils font une comparaison, une relation entre l'écrit et l'oral.

Exemple : au lieu d'écrire novembre, une élève a écrit novmbr.

▪ **Les problèmes de vocabulaire**

L'enquête que nous avons menée au CEM, nous a permis de voir que parfois, les élèves ne connaissent pas bien le vocabulaire français, ils ne connaissent pas bien les mots en français mais aussi ils ont des doutes sur les mots à utiliser.

Les élèves ne lisent pas en français, ils ne parlent pas régulièrement la langue française, cela les empêche de bien parler la langue française.

Pour que l'on puisse bien parler une langue, les élèves doivent connaître le vocabulaire, les mots de cette langue, et pour connaître ces mots ils doivent entrer en contact avec cette langue en lisant et en parlant.

Nous avons remarqué également que les obstacles qui contrarient l'expression orale et qui démotivent l'apprenant sont divers.

▪ **Les obstacles psychologiques**

L'image que l'élève se fait de lui-même conditionne son expression, elle peut freiner celle-ci, s'il se nourrit d'un manque de confiance en lui, traduit par une timidité exagérée qui le paralyse à s'impliquer dans une conversation et l'empêche de parler. Certaines causes des difficultés d'expression sont attribuées à l'image qu'il se fait des autres, il a l'impression d'être peu considéré par autrui, envahi par un sentiment de peur, de la façon dont il est apprécié par les autres. Dans de telles situations, il a l'impression d'être jugé et critiqué par les autres puisqu'il sent que ce qu'il avance

ne suscite pas leurs intérêt, que leurs statut est supérieurs et qu'il n'apporte aucun nouveau avec ce qu'il dit car il se sent inférieur à de nouveaux visages et devant l'inconnu qu'ils représentent.

- **Les obstacles familiaux et sociaux**

La famille et la société sont deux partenaires importants pour la réussite de l'école et l'apprentissage en général. Ces partenaires peuvent permettre à l'apprenant de réaliser que la langue française est également utilisée à l'extérieur des murs de l'école. A cet effet, l'enfant peut entamer la vie sans peur parce qu'il est entouré de ses parents qui l'aident à améliorer son savoir en FLE, il ira à l'école avec un bagage qui lui permet à comprendre et à s'exprimer oralement. Par contre, l'enfant dévalorisé par ses parents et qui s'exprime rarement en français, manque de pratique orale dans les milieux fréquentés.

- **Les obstacles didactiques et pédagogiques**

Les raisons qui déterminent cette passivité communicationnelle sont variées. Dans un premier temps, ce sont des raisons portant sur les volumes horaires consacrés au FLE et particulièrement à la séance de compréhension et de production orales qui sont jugés insuffisants, mais aussi la surcharge des classes qui handicape le bon fonctionnement de la classe. Dans un seconde temps, ce sont des raisons portant sur la manière d'enseigner ou de faire apprendre la langue française comme langue étrangère ou les séances d'oral se focalisent sur « question/réponse », le choix de la démarche permettant de maitrise des langues est décisif, les outils et les activités didactiques sont déterminants dans la mesure où ils sont capable d'atteindre les compétences et les finalités visées.

Nous avons constaté aussi que les enseignants de FLE trouvent énormément de difficultés lors de l'évaluation de cette compétence de communication :

1.2. Les difficultés rencontrées par les enseignants

Bien que plusieurs outils et techniques puissent être utilisés pour faciliter le travail des enseignants « grille d'évaluation, grille d'observation, autoévaluation... », L'évaluation de l'oral demeure une tâche complexe, délicate et difficile car elle suppose d'avoir identifié des critères de réussite. Or définir ces derniers suppose d'avoir identifié des critères de réussite. C'est d'autant plus difficile lorsque la pratique de l'oral est envisagée de manière transversale à toutes les disciplines, il faut alors identifier un objet d'apprentissage.

Pour l'évaluation de l'oral, il est important de distinguer les deux types d'oral dans la classe de langue : les situations d'expressions sont difficiles à évaluer de manière objective car elles ont le caractère volatil de tout ce qui est spontané. Par contre, on peut mieux circonscrire les situations d'apprentissage de l'oral par de critères d'évaluation.

Tableau n°1 : Critères d'évaluation de l'oral

Critères	Indicateurs
Degré de mémorisation	1. L'élève récite d'un trait. 2. L'élève restitue le texte dans son intégralité.
Présentation orale du texte	1. L'élève dramatise le texte. 2. L'élève adopte un ton adéquat au texte. 3. L'élève respecte le rythme du texte. 4. L'élève utilise les ressources du langage gestuel. 5. L'élève restitue l'émotion contenue dans le texte.

Toutefois, il est noté que l'oral est difficile à analyser et à évaluer. En effet, selon PHILIPPE PERRENOUD (1988), la raison qui rend l'oral difficile à enseigner est : tout d'abord, le problème d'évaluation même si l'enseignant évalue l'élève, il le fait d'une manière intuitive, et très variable d'une classe à une autre et même d'un élève à un autre. Ensuite, il ajoute que les moyens officiels d'enseignement permettent de travailler l'oral régulièrement et spécifiquement sont absents. En plus, la formation des maîtres est très lacunaire dans ce domaine (la langue de communication), surtout dans notre contexte de recherche.

A ce titre, chaque enseignant devrait avoir une grille avec des critères qui vérifient l'efficacité de sa stratégie pédagogique pouvant l'aider à améliorer l'expression orale des apprenants.

Nous proposons le modèle suivie par l'enseignant du FLE de l'établissement Khelifati Saïd. (Voir annexe 5).

2. Analyse de l'entretien semi-directif

Cet entretien contient 5 questions ouvertes et implicites, le but de ce dernier est de savoir l'avis que porte les enseignants sur le processus d'enseignement/apprentissage de l'oral en classe de FLE.

Question1 :

Selon vous, quel est le moyen efficace pour enseigner le français ? Pourquoi ?

Nous avons posé cette question dans le but de savoir sur quel aspect se focalise l'enseignement du français, d'après leur expérience dans l'enseignement de cette langue.

D'après leurs réponses, les deux enseignants affirment que l'oral est le meilleur moyen d'enseigner une langue étrangère.

Question2 :

Trouvez-vous des difficultés lors de l'enseignement de l'oral (compréhension et production) ?
Lesquelles ?

Le but de cette question est de savoir si les enseignants rencontrent aussi des difficultés lors de l'enseignement de l'oral, et également pour savoir comment font-ils pour les surmonter.

Les deux enseignants affirment qu'ils trouvent des difficultés comme le manque de volume horaire réservé à l'oral, le manque de matériel tel que le data chou...etc.

Et pour surmonter ces problèmes, ils proposent à leurs élèves des activités à faire à la maison, comme regarder des dessins animés, lire des textes à haute voix, apprendre des chansons en français...etc.

Question3 :

Comment vous faites pour évaluer les compétences orales de vos apprenants en classe ?

Cette question a été formulée à partir d'un constat courant qui présume qu'à l'oral, les apprenants sont généralement évalués par une appréciation globale. Autrement dit, le problème de l'évaluation de l'oral est l'absence quasi-permanente d'une grille d'évaluation formalisée portant des critères prédéterminés comme le cas de l'écrit. Les enseignants ont répondu qu'ils évaluent les compétences orales des élèves en interaction, lorsqu'un élève prend la parole en classe, son enseignant remarque s'il construit des phrases correctes...etc.

L'un des enseignants a dit qu'il a une grille d'analyse bien précise et l'autre a dit qu'elle ne fait pas une grille d'analyse en oral.

Question4 :

Que pensez-vous du nouveau programme ?

Nous voulons savoir par cette question si ce dernier est chargé, est ce qu'il est à la portée de l'élève ou pas, et en même temps est-il centré sur l'oral ou sur l'écrit ? Et ce dernier favorise-t-il le développement des compétences orales ? et pourquoi ? est ce que le nouveau programme aide l'apprenant à développer ses compétences orales et de parler spontanément sans être interrogé par l'enseignant.

Les deux enseignants pensent que le nouveau programme est très chargé, et qu'il est centré sur l'écrit par rapport à l'oral.

Question5 :

Que pensez-vous du rôle du milieu familial (la part des parents) dans le processus d'apprentissage de l'oral ?

Le but de cette question est de savoir si le milieu familial joue un rôle dans l'apprentissage de l'oral chez les apprenants.

Et d'après les réponses des enseignants, le milieu familial joue un rôle très important, ils pensent que les enfants qui ont des parents instruits, ont un bon bagage dans la langue française et ils sont en avance par rapport à d'autres élèves.

2.1. L'analyse des extraits de l'entretien

Après l'écoute des enregistrements, nous avons pu en tirer quelques extraits à fin de les analyser.

Extrait d'entretien avec l'enseignant (B)

A2 : Trouvez-vous des difficultés lors de l'enseignement de l'oral ?

B : Oui bien sûr/la plus grande difficultés comme j'ai dit c'est HEU personnellement / [personnellement] c'est-à-dire nous on présente la leçon de telle manière/ c'est-à-dire on a pas le droit de xx HEU presque nous avons des xx ça c'est : pédagogique/ nous avons pas le droit d'inventer /si on prend l'incitatif / [l'incitatifs] doit être en cadré /il doit rentrer dans la démarche : prés ::: dicté par notre inspecteur.

A2 : Comment vous faites pour les surmonter ?

B : Pour les surmonter on fait avec ce qu'on a / nous avons /seulement une heure/nous avons 40 élèves par classe : voilà/ production de l'oral déjà : pour faire passer tous les élèves pendant 1h c'est pas possible /donc nous essayons durant les autres leçons de faire participer les élèves // à la fin de la séance par exemple l'élève donne son point de vue / je leur demande de faire par exemple : des exercices : oraux pour défendre un point de vue ((sonnerie de téléphone)) [5 seconde].

Extrait d'entretien avec l'enseignante (C)

A2 : Trouvez-vous des difficultés lors de l'enseignement de l'oral ?

C : Oui :: effectivement : je trouve beaucoup de difficultés dans l'enseignement de l'oral .

A2 : Lesquelles ?

C : La phonétique : / le vocabulaire/ les problèmes de conjugaison // et le bagage linguistique.

A2 : Comment procédez-vous pour surmonter ces difficultés ?

C : Pour surmonter ces problèmes / je propose à mes élèves de regarder des dessins animés en français / HEU écouter des chansons et films en français // et de lire des romans à haute voix.

2.2. Résultats

Nous ne pouvons nier les efforts fournis par les enseignants, ces derniers essayent de faire participer tout les apprenants par le recours à la motivation ainsi qu'aux moyens pédagogiques utilisés pour déclencher les propos des élèves, et malgré l'insuffisance du volume horaire consacré à la séance de l'oral, les enseignants proposent des activités à faire en dehors de l'école pour améliorer le niveau de l'oral chez les élèves.

3. Analyse du questionnaire destiné aux apprenants

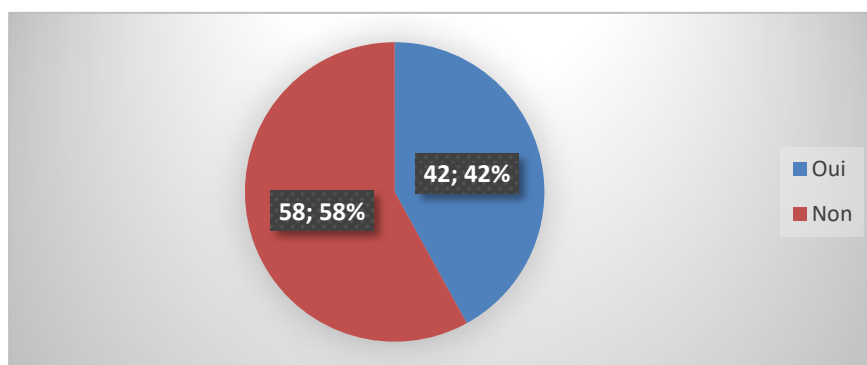
Nous avons distribué 100 copies du questionnaire qui contient 16 questions sur 100 élèves de 4^{ème} année moyenne.

Question 1 : Que représente la langue française pour vous ?

Cette première question est une question ouverte, nous l'avons posé dans le but de savoir l'avis que porte chaque élève sur la langue française, autrement dit ; pour savoir si les apprenants aiment et s'intéressent à apprendre cette langue.

Question 2 : La langue française est-il facile à apprendre pour vous ?**Tableau N°2 : Le français est facile ou pas.**

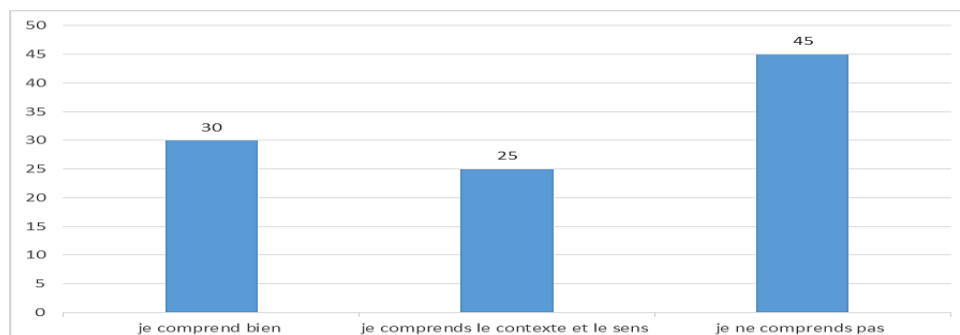
Réponse	Fréquence	Pourcentage
Oui	42	42%
Non	58	58%

**Figure n°2 : La facilité du français.**

Nous constatons que la majorité des apprenants trouvent que la langue française n'est pas facile à apprendre, 58% des apprenants ont répondu par **NON** et, 42% par **OUI**.

Question 3 : Arrives-tu à comprendre quand ton enseignant parle ?**Tableau n ° 3 : La compréhension de l'oral.**

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Je comprends bien	30	30%
Je comprends le contexte et le sens	25	25%
Je ne comprends pas	45	45%

**Figure n° 3 : La compréhension de l'oral.**

Nous constatons que 45% des apprenants ne comprennent pas lorsque l'enseignant parle, tandis que 30% comprennent bien et 25% comprennent le contexte et le sens.

Question 4 : Vous parlez le français en dehors de la classe ?

Tableau n °4 : L'utilisation de la langue en dehors de la classe.

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Rarement	60	60%
Souvent	30	30%
Toujours	10	10%

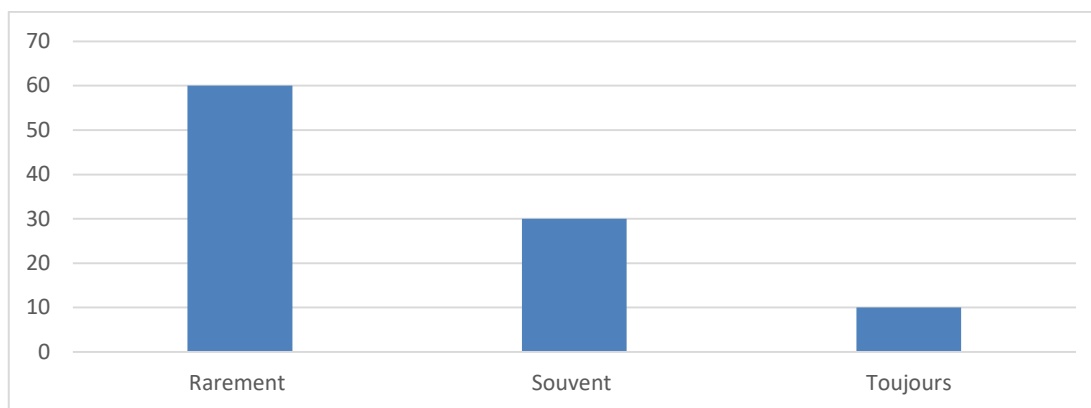


Figure n °4 : L'utilisation de la langue en dehors de la classe.

Nous constatons que 60% des apprenants parle Rarement en français en dehors de la classe, tandis que 30% parle Souvent en français et une Minorité de 10% la parle Toujours dans des endroits différents tel que : la maison, la rue, les salles de jeu, à la classe.

Question 5 : Prenez-vous la parole en classe de français ?

Tableau N°5 : L'utilisation de la langue en classe.

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Oui	40	40%
Non	60	60%

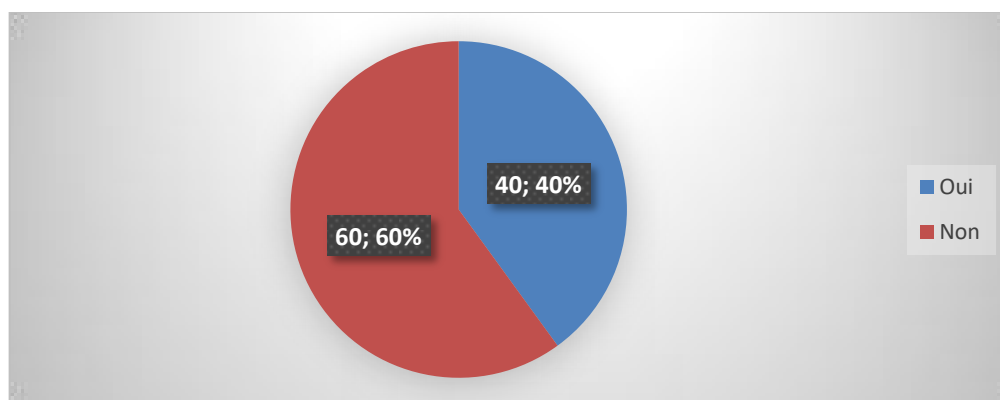


Figure n °5 :L'utilisation de la langue en classe.

Nous constatons que 60% qui représente la majorité des apprenants ne prennent pas la parole en classe et cela est dû à plusieurs raisons tels que : la timidité, la peur de commettre des erreurs ...etc. Tandis que, 40% parlent en classe et participent durant la séance de compréhension et d'expression orale.

Question 6 : Etes-vous mal à l'aise lorsque vous parlez le français en classe ?

Tableau N°6 : la sensation des apprenants lorsqu'ils parlent en classe.

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Oui	72	72%
Non	28	28%

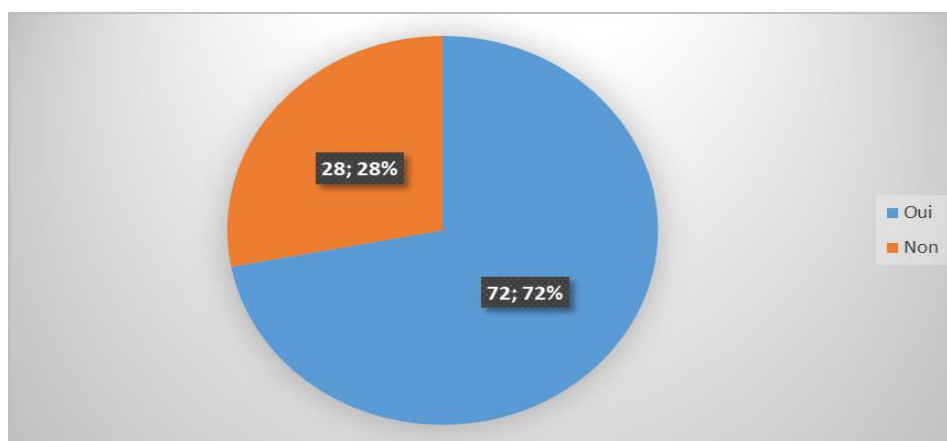


Figure n°6 : La sensation des apprenants lorsqu'ils parlent en classe.

Selon les réponses des apprenants, nous remarquons que 72% qui représente la plupart des apprenants, se sentent mal à l'aise lorsqu'ils parlent la langue française 28% seulement ont dit que NON ils sont pas mal à l'aise lorsqu'ils parlent en français.

Question 7 : Posez-vous des questions à votre enseignant pour avoir des explications ?

Tableau N°7 : Les demandes des apprenants pour avoir des explications.

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Toujours	09	09%
Souvent	10	10%
Quelque fois	51	51%
Jamais	29	29%

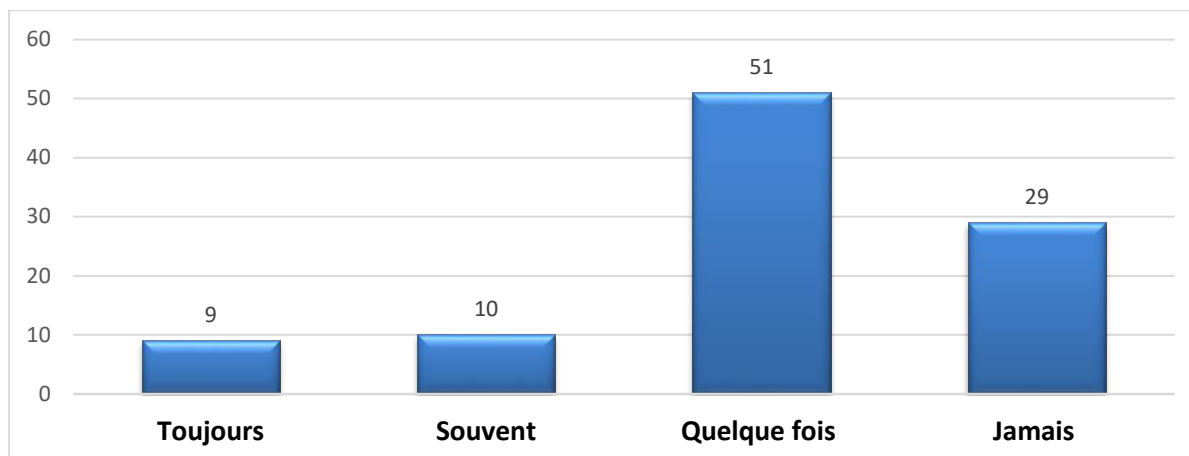


Figure n °7 : Les demandes des apprenants pour avoir des explications.

D'après les réponses, nous constatons que 51% des apprenants posent quelques fois des questions à l'enseignant pour avoir des explications, tandis que 10% demandent des explications et seulement 09% des apprenants posent toujours des questions à l'enseignant, mais 29% des apprenants ne demandant jamais à avoir des explications.

Question 8 : Que fait votre enseignant pour vous aider à comprendre en classe ?

Tableau N°8 : Les efforts de l'enseignant pour aider ses élèves à comprendre en classe.

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Il vous explique à nouveau	44	44%
Il reformule ses propos	13	13%
Il traduit dans votre langue maternelle	43	43%

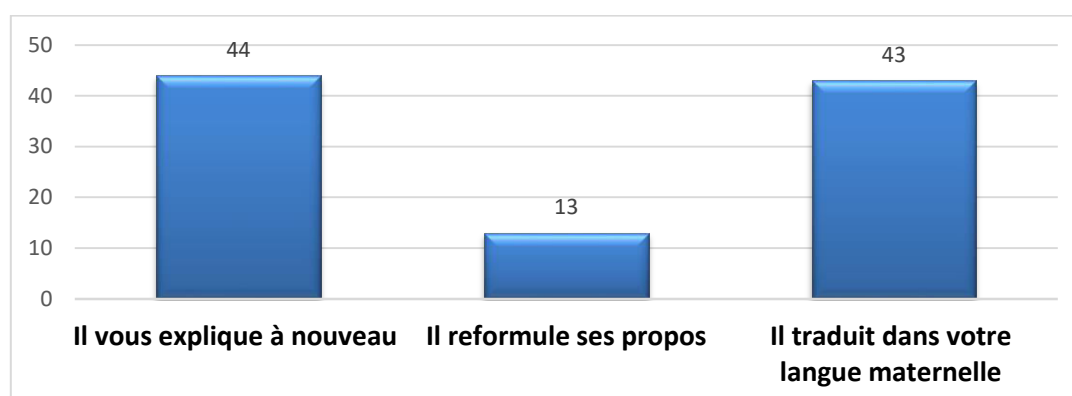


Figure n°8 : Les efforts que fait l'enseignant pour aider ses élèves à comprendre en classe.

Selon les réponses des apprenants, nous constatons que l'enseignant fait des efforts pour aider ses élèves à bien comprendre en classe, 44% ont dit qu'il explique à nouveau, et 43% ont dit qu'il traduit dans la langue maternelle, tandis que 13% ont répondu qu'il reformule ses propos.

Question 9 : Quand vous avez des difficultés à vous exprimer, utilisez- vous d'autres langues ?

Tableau N°9 : L'utilisation d'autres langues.

Réponse	Fréquence	Pourcentage
OUI	89	89%
NON	11	11%

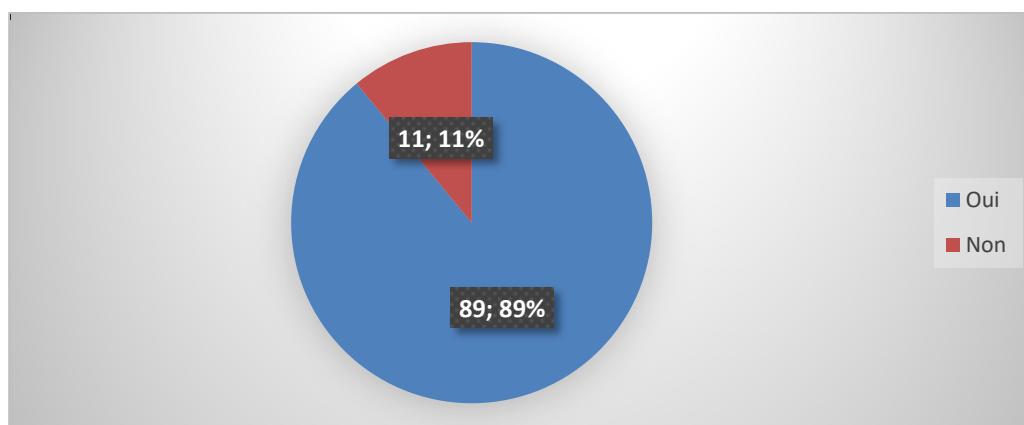


Figure n°9 : L'utilisation des autres langues.

En analysant ce graphique, nous pouvons voir que la majorité des apprenants utilisent d'autres langues lorsqu'ils trouvent des difficultés à parler en français, le taux 89% représente ces élèves, mais seulement 11% ont répondu par NON.

Question 10 : Sentez-vous une peur de commettre des erreurs devant vos camarades si vous parlez en français ?

Tableau N°10 : La peur devant de commettre des erreurs.

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Oui	45	45%
Non	55	55%

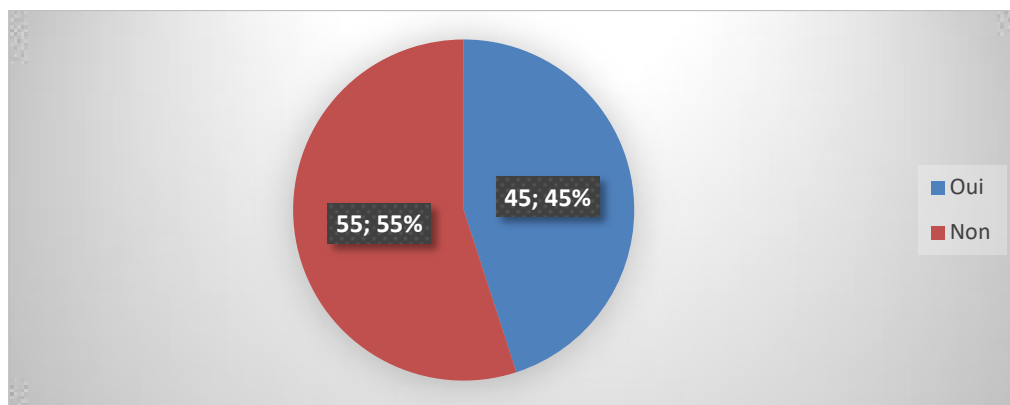


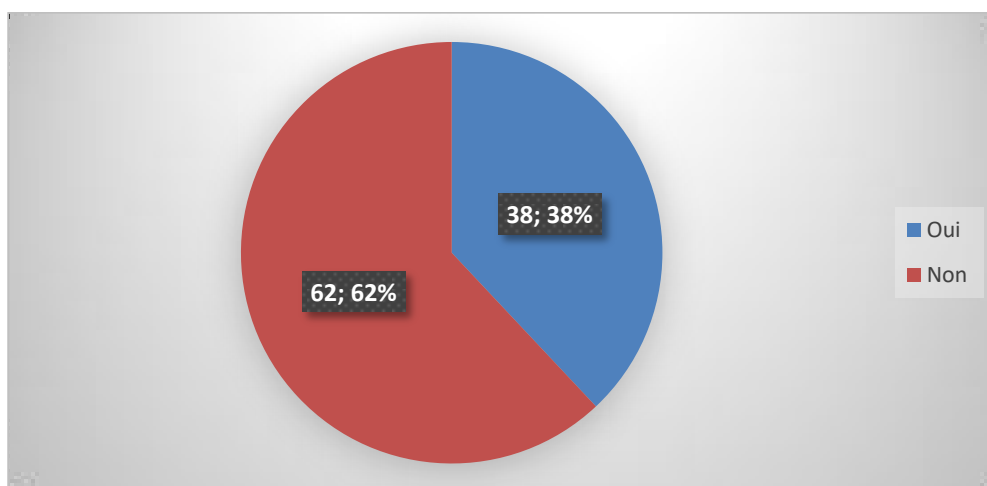
Figure n°10 : La peur de commettre des erreurs.

D'après les réponses des apprenants nous constatons que 45% représente le taux des élèves qui sentent une peur de commettre des erreurs devant leurs camarades, tandis que 55% n'ont pas peur de l'erreur

Question 11 : As-tu peur d'être corrigé en français ?

Tableau 11: La peur d'être corrigé.

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Oui	38	38%
Non	62	62%



D'après l'analyse de ce graphique, nous pouvons voir que 38% ont peur d'être corrigé par l'enseignant lorsqu'ils font des erreurs, et 62% n'ont pas peur d'être corrigé.

Question 12 : Quand vous ne trouvez pas les mots qui vous permettent de vous exprimer, comment vous faites ?

Tableau 12 : La solution que trouve l'apprenant pour mieux s'exprimer lorsqu'il ne trouve pas les mots en français.

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Vous recourez à la langue maternelle	51	51%
Vous utilisez les gestes	04	04%
Vous demandez l'aide de votre enseignant	35	35%
Vous recourez au silence	10	10%

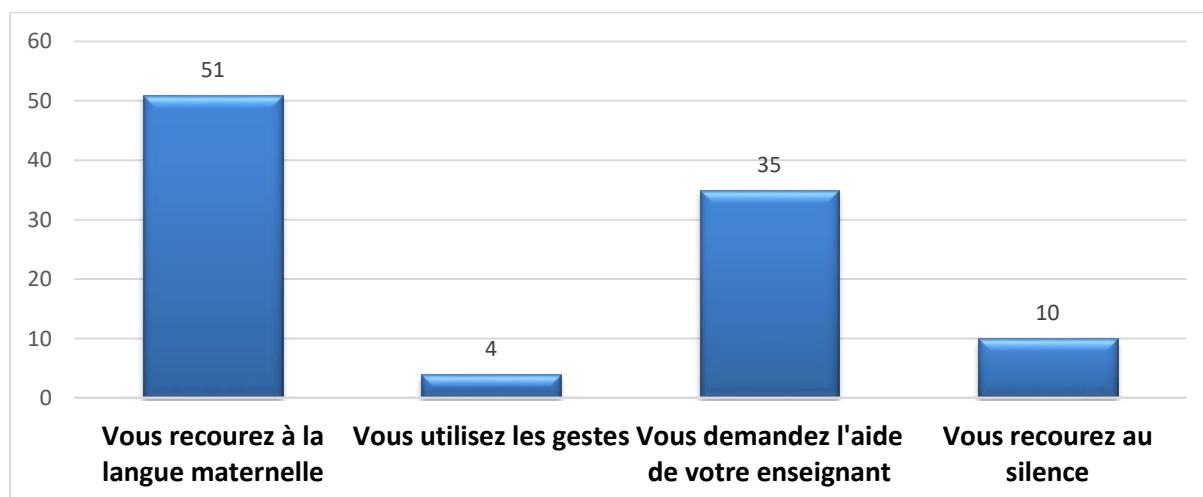
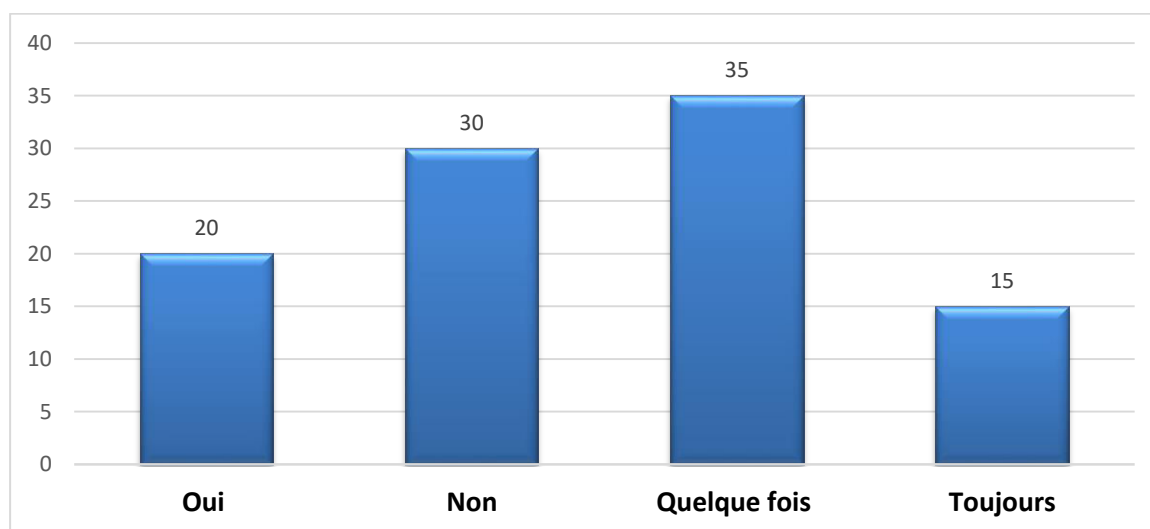


Figure n°12 : La solution que trouve l'apprenant pour mieux s'exprimer lorsqu'il ne trouve pas les mots en français.

D'après l'analyse des réponses des apprenants, nous ne constatons que 51% des apprenants quand ils ne trouvent pas les mots pour s'exprimer en français, ils font le recours à la langue maternelle, et 35% demandent l'aide à leur enseignant. Tandis que, 10% font recours au silence et seulement 4% des élèves utilisent des gestes.

Question 13 : Regardes-tu des émissions en français ?**Tableau n°13 : Les émissions françaises regardées par les apprenants.**

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Oui	20	20%
Non	30	30%
Quelques fois	35	35%
Toujours	15	15%

**Figure n°13 : Les émissions françaises regardées par les apprenants.**

Nous constatons que 15% regardent toujours des émissions en français comme : la reine du shopping, Master chef...etc. Et 20% affirment qu'ils suivent des émissions en français 35% ont répondu qu'ils regardent Quelques fois tandis que 30% ont répondu Non ils regardent des films, des séries, dessin animés ...etc.

Question 14 : Quelles sont tes difficultés pour parler en français ?**Tableau n°14 : Les difficultés rencontrées par les apprenants lorsqu'ils parlent en français.**

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Prononciation	47	47%
Grammaire	13	13%
Conjugaison	25	25%
Vocabulaire	15	15%

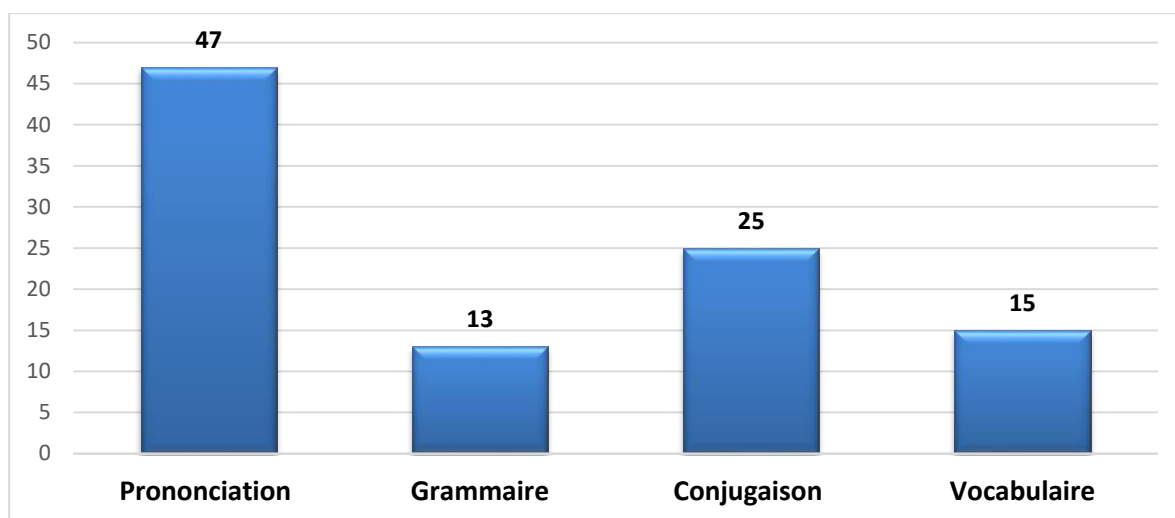


Figure n°14 : Les difficultés rencontrées par les apprenants lorsqu'ils parlent en français.

Nous constatons que 47% des apprenants affirment qu'ils ont plus de difficultés de prononciation, ils ne savent pas prononcer correctement les mots, et 25% ont dit qu'ils trouvent des difficultés en conjugaison tandis que, 15% en vocabulaire et 13% au niveau de grammaire.

Question 15 : Lisez-vous des journaux ou bien des livres, romans...en français ?

Tableau n°15 : La pratique de la lecture en français.

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Oui	32	32%
Non	68	68%

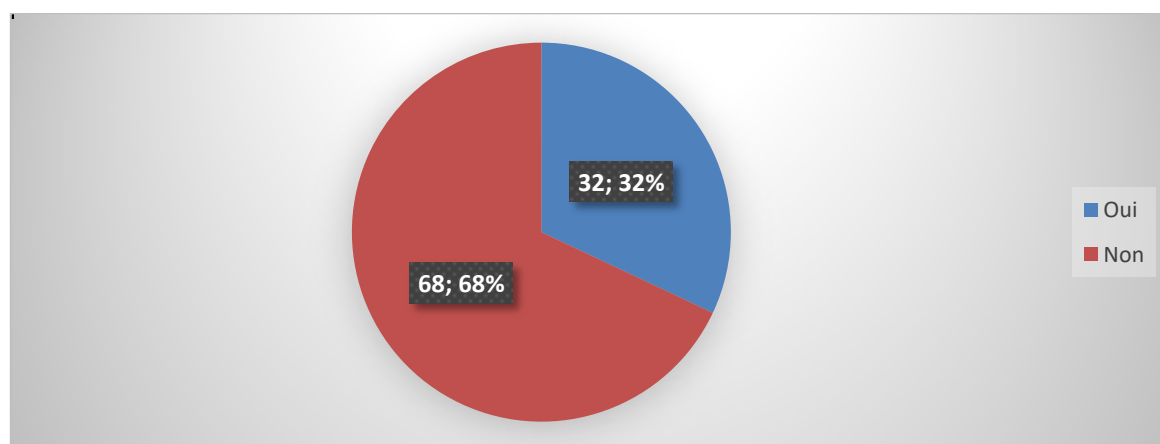


Figure n°15 : La pratique de la lecture en français.

D'après les réponses des apprenants nous pouvons voir que la majorité des apprenants ne lisent pas des journaux et des romans en français, le taux de 68% représente ces apprenants et 32% font de la lecture.

Question 16 : Est-ce que vous pratiquez oralement le français en récréation ?

Tableau n°16 : La pratique de l'oral en récréation.

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Oui	27	27%
Non	73	73%

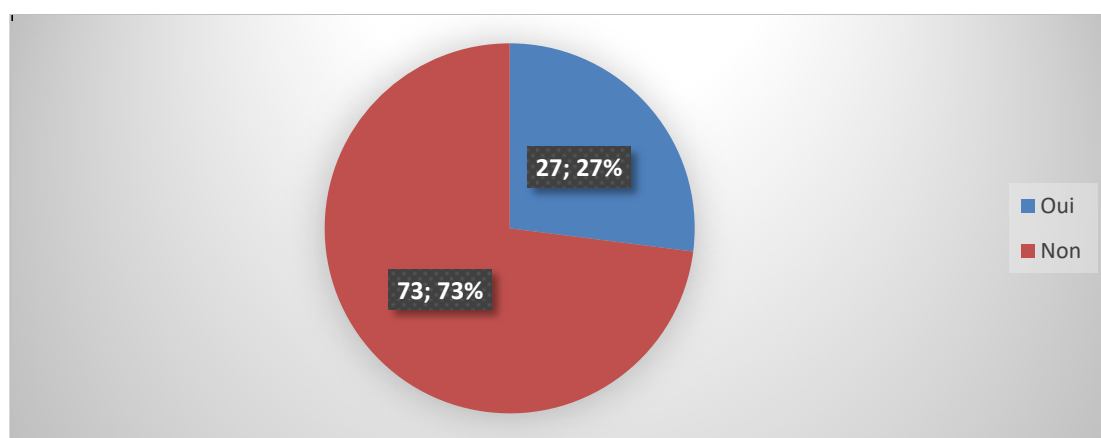


Figure n°16 : La pratique de l'oral en récréation.

D'après ce graphe 73% ne pratiquent pas parce qu'ils préfèrent de parler en langue maternelle comme le Kabyle et l'Arabe, seulement 27% pratiquent le français en récréation avec leurs camarades.

Synthèse

D'après l'analyse questionnaire destiné aux apprenants, et à l'appui des résultats obtenus, nous remarquons que la majorité des apprenants pensent que la langue française est beaucoup intéressante dans la vie de tout les jours et que c'est très important de l'apprendre car ils le trouvent facile, ces derniers pratique le français non seulement à l'école mais aussi dans d'autres lieux (à la maison' dans la rue...etc). Tandis que la minorité ne s'intéressent guère à apprendre cette langue à cause des difficultés qu'ils rencontrent dans son apprentissage (grammaire, vocabulaire, prononciation..) ce qui les poussent à faire recours à la langue maternelle (Kabyle et Arabe) car il se sent mal à l'aise lorsqu'ils parlent devant leurs camarades parce qu'ils ont peur des erreurs et des moqueries des autre.

Introduction

A la lumière des résultats présentés dans le chapitre précédent, nous proposons ici quelques activités de remédiations et quelques solutions dans le but de contribuer à l'avancement des connaissances dans le domaine et d'enrichir la pratique des enseignants qui accompagnent les apprenants du collégial dans le développement de leurs compétences orales.

1. Types d'activités favorables au développement de la compétence orale**1.1. Les jeux**

« L'enfant est un être qui joue et rien d'autres »

Le jeu est une activité essentielle pour l'enfant c'est une « *assimilation du réel* ». A notre époque c'est reconnu que le jeu est un facteur important dans l'acte d'apprentissage, sa spécificité se caractérise à travers ses fonctions en classe qui permet la découverte et la recherche, le jeu lui-même pour l'enfant est un nouveau matériel à découvrir, il lui exige de chercher un but possible à atteindre à partir de ses modes de fonctionnement, cela l'oblige de chercher les solutions convenables pour arriver à son but. Mais aussi il permet l'entraînement et la consolidation car le jeu a un caractère répétitif qui permet à l'enfant de s'exercer en mémorisant sans se lasser grâce à son aspect ludique, le jeu a la capacité de mobiliser les compétences et d'assurer une stabilité des notions déjà acquises.

1.1.1. Les types des jeux en classe du FLE**1.1.1.1. Les jeux linguistiques**

On a longtemps emprisonné le langage dans son aspect utilitaire, surtout avec la linguistique structuraliste et fonctionnelle et les jeux linguistiques n'étaient pris en considération que s'ils s'élevaient au rang de poétique ou de littérature. La plupart de temps ils étaient des aberrations à la langue. Ces reproches continuent jusqu'à nos jours ; les jeux linguistiques dont on parle sont les jeux dans leurs formes comme dans leurs significations. Cela engendre un apprentissage de la langue et non un simple divertissement ou recherche de plaisir et air de détente. Ce sont plutôt les jeux qui rendent une classe vivante et non les calambours et les contrepèteries. Ces derniers sont difficiles pour les élèves débutants, le français pour eux est une langue étrangère. Donc, les jeux facilitent l'acquisition et l'apprentissage de la langue. (Javier Suso Lopez, sans date : 4)

1.1.1.2. Les jeux communicatifs

C'est là que le jeu récupère sa dimension, ludique, cognitive et formative (Socialisante, à travers les interactions entre élèves), certains chercheurs parlent du principe de « trou d'information » où deux élèves ont besoin l'un de l'autre dans une activité quelconque, puisque chacun d'eux a l'information que l'autre n'a pas. Sur ce principe on peut faire plusieurs jeux.

Pour qu'on puisse parler de jeu communicatif, il faut qu'il y ait interaction qui émane des élèves eux – mêmes. Chaque élève doit s'investir lui-même dans le jeu. Pour cela, il faut créer un climat et rompre certains tabous et comportements. Donc, il faut savoir ce qu'on offre à l'élève. Ce n'est pas n'importe quel jeu, mais des jeux qui provoquent son intuition et sa capacité logique, des jeux qui mettent en jeu ses ressources personnelles ; des jeux qui interprètent les sourires, les regards, et d'autres gestes.

Pour conclure, on dira que la pratique des jeux communicatifs complexes ça s'apprend. Il est recommandé de commencer par des jeux simples qui favorisent l'engagement des élèves dans la tâche. En plus, il faut savoir ce qu'on fait et quel mécanisme psychologique on active. Il faut aussi savoir quand et comment on passe d'une étape à une autre à travers la mise en place des jeux linguistiques puis communicatifs, il faut s'attendre à des situations de blocage.

Pour que cela marche, il faut aussi qu'il y ait un climat favorable dans la classe entre le professeur et les élèves et entre les élèves eux-mêmes.

1.1.1.3. Le jeu de rôles

Il fait partie des méthodes structuro-globales et audiovisuelles des années quatre-vingt et même avant et le jeu ici renvoie à une activité communicative entre les élèves où les potentiels langagiers et comportementaux favorisent l'expression orales dans toutes ses dimensions.

Le jeu de rôle permet à l'apprenant de vivre une vraie situation communicative ainsi, il lui permet de compenser ses propres lacunes linguistiques en recourant à des moyens non verbaux.

1.1.1.4. Les jeux de créativité

Ce sont des jeux qui engagent la personnalité de l'élève à utiliser son imagination et sa créativité, ces dernières sont sollicitées davantage, dans l'apprentissage du FLE.

1.1.1.5. Les jeux culturels

Ce sont des jeux qui font référence à la culture et connaissances de l'élève.

1.2. Travail de groupe

« Il Ya plus d'idées dans deux têtes que dans une » Jacques Chirac.

Lors du travail du groupe, les élèves travaillent dans des groupes de trois à cinq sur une tâche, de façon responsable et collaborative. Le travail de groupe développe particulièrement les compétences sociales, mais poursuit également l'objectif d'intensifier l'apprentissage disciplinaire. Les résultats des travaux sont élaborés de façon à ce qu'ils soient présentés à toute la classe à la fin de leur conception. C'est en général l'enseignant qui planifie le travail de groupe, mais il laisse aux élèves leur propre espace d'application. Pendant le travail, l'enseignant se met en retrait et se contente d'observer, de conseiller et d'évaluer la qualité du travail.

Il est essentiel de différencier le travail de groupe avec document commun et celui avec documents complémentaires. De nombreuses formes d'organisation ont été développées pour la méthodologie du travail de groupe et des présentations d'élèves, elles permettent un apprentissage orienté vers l'acquisition de compétence et de former des classes du travail collaboratif en équipes.

1.3. Documents authentiques

Le document authentique est un document écrit, audio ou audiovisuel destiné au départ à des locuteurs natifs mais que l'enseignant collecte pour l'utiliser dans des activités qu'il va proposer en classe. Ce document est dit authentique parce qu'il n'a pas été conçu à des fins pédagogiques mais à des fins communicatives. Il est présenté aux apprenants tel qu'il est, c'est-à-dire dans son état original (Si une quelconque modification est apportée à ce document telle que la suppression d'un ou de plusieurs paragraphes pour diminuer le taux d'informations ou bien l'ajout de connecteurs entre les phrases pour en faciliter par exemple la déduction, il ne s'agit plus alors de document authentique mais de document didactisé.

Ainsi, le document authentique se différencie du document pédagogique ou fabriqué « créé de toutes pièces pour la classe par un concepteur de méthodes ou par un enseignant. » (Robert, 2002 :14) selon des critères linguistiques et pédagogiques.

Donc, les documents authentiques ont servi à concrétiser l'un des plus grands objectifs de l'enseignement du français langue étrangère FLE qui justement l'apprentissage d'une communication réelle. En effet, ces documents « expose[nt] les apprenants à des aspects de l'usage langagière qui ne font aujourd'hui l'objet d'aucune description élaborée et dont on estime pourtant qu'ils sont à enseigner » (Coste, cité par Bérard, 1991 :51). Par exemple, nous retrouverons davantage, dans les documents authentiques que les manuels de FLE, le langage familier oral qui est un aspect important de la langue française.

2. Propositions de remédiations aux difficultés de l'enseignement et apprentissage de l'oral en FLE

Pour améliorer l'enseignement et apprentissage de l'oral, nous proposons les solutions suivantes :

2.1. Aux Enseignants

- Il faut établir le contact entre l'élève et créer un climat de confiance se doit d'être instauré et ce, dès le début de l'année scolaire. Il faut communiquer de façon active avec les apprenants dans les activités d'apprentissage ; en faisant partager leurs connaissances et en participant à une relation d'aide.
- Il ne faut jamais décourager l'élève, il faut lui donner la possibilité de juger de leurs propres capacités langagières.
- L'enseignant doit corriger ses élèves sans exiger d'eux un niveau idéal qui serait celui du beau langage suivant les normes les plus sévères, ce qui serait difficile à atteindre même pour les natifs du français.
- Il faut inciter les élèves à prendre la parole en classe, même avec des réponses fausses.
- Il faut consacrer du temps pour une séance de remédiation qui joue un grand rôle car elle sert à améliorer le niveau et le degré de la compréhension orale, de plus cette séance permet d'augmenter la confiance chez les élèves et de les motiver d'une manière affective, et par conséquent elle propose des activités adéquates et efficaces aux besoins des apprenants.

- L'utilisation de la vidéo en classe de FLE, car la vidéo permet à apprendre, à décoder les images et les sons.
- A plus forte raison, l'enseignant ou l'enseignante doit employer en classe une langue de qualité dans toutes ses interventions verbales. De plus, son rôle en pédagogie de la langue orale est d'écouter et d'observer la langue des élèves quand ils participent aux activités, posent des questions ou présentent des exposés, de diagnostiquer et de noter les lacunes les plus fréquentes, de les commenter et de leur fournir la forme correspondante en situation formelle, enfin de veiller à ce que les élèves les intègrent peu à peu, par la suite, dans leurs propos oraux. C'est ainsi que, par la prise de consciences de façons différentes de s'exprimer selon les contextes dans lesquels ils se trouvent et par des efforts d'autocorrection personnelle, ils pourront se reconstruire une nouvelle langue orale appropriée aux contextes plus formels de communication.
- Consacrer des séances de libre expression pour aider les apprenants à s'exprimer sur des sujets de leurs choix.
- L'enseignant doit varier la typologie d'exercices en compréhension orale, afin de ne pas ennuyer les apprenants. Des activités qui se présentent différemment stimulent leur esprit.

2.2. Aux Elèves

- L'apprenant doit prendre la parole en classe et penser que « Si on ne fait pas d'erreur, on n'apprend rien ».
- L'apprenant doit lire, voir des émissions et écouter des chansons en français.
- Il doit exploiter les données acquises en parlant.
- Il faut avoir l'habitude de parler à haute voix.
- Il faut chercher toutes les occasions possibles pour pratiquer la langue française en dehors de l'école.
- Écouter le français tous les jours, le comprendre et le répéter.
- L'apprenant ne doit pas avoir peur de parler devant un groupe.
- Il est important que l'élève sache que certains éléments phoniques n'ont pas le même pouvoir distinctif d'une langue à une autre.

Conclusion partielle

« *Comme l'oral est partout, il risque bien de n'être travaillé nulle part* » (Simard, Dufays, Dolz et Garcia Debanc, 2010 : 288).

Voilà un des problèmes auxquels sont confrontés les praticiens qui ont pour mandat d'enseigner et évaluer la communication orale.

A partir de cette citation, nous avons affirmé que les enseignants et les apprenants éprouvent des difficultés à l'oral en classe de FLE.

Notre but était de mener l'élève à prendre la parole, à produire et à communiquer en langue française, c'est pour cela que nous avons proposé des stratégies pour améliorer l'apprentissage de l'oral en classe de FLE.

Entre un savoir tacite ou un savoir scientifique l'oral, cet objet polymorphe, ce serpent de mer comme l'a surnommé Halté (1992), semble se frayer un chemin de plus en plus concret dans la pratique d'enseignement, de par la reconnaissance de sa transversalité et la valorisation de ses vertus éducatives.

En Algérie, le programme officiel insiste beaucoup sur la pratique de cette activité en classe de langue, car il ne suffit non seulement pas de savoir écrire, mais il est important de savoir parler la langue étrangère.

Notre recherche est portée sur les difficultés de l'oral chez les apprenants de 4^{ème} AM moyenne. Nous avons fait l'étude du CEM KHELIFATI SAID afin de connaître l'origine et de comprendre la nature des difficultés de ces élèves à communiquer en français, et cela dans le but de proposer des perspectives et des stratégies pour remédier à ces obstacles.

Cependant, pendant l'élaboration de ce travail et après avoir assistés à des séances d'observations et la distribution du questionnaire aux apprenants de 4^{ème} AM nous avons remarqué que les apprenants ont du mal à formuler correctement des phrases et de trouver des mots de vocabulaire, mais aussi ils ont du mal à prononcer bien les mots. Nous avons remarqué aussi à travers les réponses recueillies, que les apprenants du 4^{ème} AM parlent assez la langue française à l'école, car ils sont influencés par la langue maternelle (Arabe, Kabyle) parce qu'ils passent tout le temps à les parler. Nous pouvons ajouter que les enseignants du FLE de la 4^{ème} AM pratiquent peu l'oral dans leurs classes. Ils ne varient pas les méthodes de l'enseignement qui motivent leurs apprenants. On préfère enseigner l'écrit au déterminant de l'oral.

A travers les résultats obtenus, nous avons pu valider nos hypothèses de départ qui lient les problèmes de l'oral à des raisons :

- Méthodologiques : les méthodologies de l'enseignement choisi ne favorisent pas le développement de la compétence orale.
- Socioculturels : la divergence des deux cultures provoque chez les apprenants l'incompréhension.

Nous avons constaté aussi que ces difficultés sont d'ordre psychologique comme la timidité, le manque de confiance en soi, le trac...etc.

Donc la confirmation de nos hypothèses nous amène à affirmer que les apprenants éprouvent des difficultés à l'oral en classe de FLE. C'est pourquoi nous avons proposé quelques

remédiations ou bien solutions qui pourront aider les enseignants mais aussi les apprenants à s'exprimer spontanément à l'oral dans toutes les situations qu'ils sont susceptibles de rencontrer.

Afin d'éviter la peur qui peut s'instaurer en classe, l'enseignant peut également avoir recours à d'autres activités comme : les débats, exposés, jeux de rôle...

Dans ce travail, nous n'avons vu que quelques indicateurs de réussite à l'oral et en compréhension et productions orales. Alors, vu l'importance de ce thème, nous estimons l'avoir cerné et étudié d'une manière rationnelle et nous espérons ouvrir la voie à d'autres recherches qui viendront le compléter ou l'approfondir.

Ouvrages

- Bang, P : Analyse conversationnelle et théorie de l'action 1992. P75.76.
- BENBOUZID Boubekeur, ancien Ministre de L'éducation National Algérien .2003-2012.
- CLAUDINE G – et Sylvie. P : « Comment enseigner l'oral à l'école Primaire », France, Hatier, 2004.P 51.
- Coletta J-M : « L'oral c'est quoi ? », cahier pédagogiques, n°400. 2002. P.38.
- Cuq Jean-Pierre et GRUCA Isabelle, Cours didactique du français langue étrangère et seconde, édition PUG, France.2009.P 254.255.
- Hymes –D : « Vers la compétence de communication », Hatier, crédit, Paris. 1984 P.68.
- Hymes « Vers la compétence de communication », Paris, Hatier, coll.AL. 1984. P.74.
- Jean-François Halté & Marielle Rispail, L'oral dans la classe (Compétence, enseignement, activités), Paris, 2005, P.12.
- Jean Pierre Cuq & Isabelle Gruca, cours de didactique de Français langue étrangère et second, Paris, Pug, 2003, P.160.161.182.
- Moirand, Sophie, « Enseigner à communiquer en langue étrangère ».Ed : Hachette. 1982. P.20.
- Paul Rivenc, Apprentissage d'une langue étrangère/ seconde (la méthodologie), Bruxelles, de Boeck. 2003. P.97.
- PLANE SOPHIE, Comment enseigner l'oral à l'école Primaire ? », Hatier, Paris.2004.P.36.
- Porcher L « L'enseignement des langues étrangères », Paris, Hachette. 2004. P.43.
- SCHNEWLY.BERNARD, Enseigner la parole : une approche socio-historique », L'oral à l'école et sa didactique.1998.
- SEBBA, R. Cité par DERRADJI, Y. 1999. P22.

Articles

- Aldjia Outaleb. La place et le rôle de l'oral dans l'enseignement/apprentissage du FLE. Synergies-Algérie n°9-2010pp.227-235.
- Boucheriba Nadjet. Les pratiques communicatives pour l'amélioration de l'oral en classe de FLE. Synergies Algérie n°9-2010pp.191-200.
- Marie Gaussel. Je parle, Tu dis, Nous écoutons : Apprendre avec l'oral.

- Ourdia Ait Amar Meziane, Pour un enseignement des stratégies communicatives d'apprentissages en classe de Français langue étrangère UNIVERSITE IBN KHALDOUN, Algérie.
- Tahar Zaboot. La pratique langagière de locuteur(s) Bilingue(s).Synergie Algérie n°9-2010pp.201-210.
- Dr. AMARA Abderrezak, 2013, « L'approche par compétences : une réponse aux difficultés d'apprentissage des temps verbaux en classe de FLE », in synergies Algérie, Université de Mostaganem, p.54.

Documents

- Document d'accompagnement du programme de la première année moyenne : 2012.2013P13.

Dictionnaires

- Dictionnaire, Encyclopédie, Larousse, 2001, P.56.
- Dictionnaire Hachette Encyclopédique, Hachette, Paris 1995.
- Le RobertDictionnaire D'Aujourd'hui, Alain Ray, Canada, 1991, P.700.
- Le Petit Larousse, illustré, Larousse, Paris, 1995.P.720.
- Jean Pierre Robert, Dictionnaire Pratique de didactique du FLE, ophrys, 2002 P.120.
- Jean-Pierre Cuq, Dictionnaire de didactique du français, Paris, CLE international, 2003, P.182.183.

Thèse

- Zaboot-T : Code Switching algérien : Le parler de Tizi-Ouzou, Thèse de doctorat, l'université de la Sorbonne, 1989, P91.

Sitographies

- <https://fr-slidershare.net /Michel17803/oral-en-12-difficultés-pistes>.
- <https://www.ac-caen.fr/ia/61/coircos/argentan/blog/public/MDL/sylvie-plane.pdf>.
- <https : //revisitas :UCM.es/index. PHP/DIDA/article/view file/36308/35153>.
- <https://www.pinterest.com/pin/5770941397234.51216>.

Annexe 1 : Les observations

Première observation :

Niveau : 4AM

Date : 10/10/2020

Projet 1 : Créer un blog touristique.

Durée : 45 min.

Séquence1 : Bienvenue dans notre région.

Séance : Production orale.

Objectifs :

- Produire une argumentation à partir d'une image.
- Produire à l'oral un texte descriptif à visée argumentative.

Support : Manuel scolaire page 11.

Déroulement de la séance :

Au début l'enseignante a salué les apprenants puis elle a demandé aux apprenants de faire sortir le livre à la page 11.

Ensuite elle a demandé d'observer l'image et puis elle a posé les questions suivantes :

- Que représente cette photo ?
- Il existe dans notre pays plusieurs lieux identiques à celui-ci, citez-les ?
- Vous voyez quoi au premier plan ? Au second plan ? Et en arrière-plan ?
- On m'aidant du dictionnaire, choisissez la bonne réponse ;

La photo représente : a) une plage b) un site archéologique c) une station balnéaire.

-On appelle ce genre de lieux :

- a) des vestiges b) des gravats c) des ruines d) un édifice.

Choisissez la bonne réponse.

-Visiter ce lieu en compagnie d'un guide permet d'enrichir ses connaissances sur le plan :

- a) linguistique b) historique c) culturel d) sportif.

Choisissez la bonne réponse.

-Parmi les séjours touristiques, lequel choisirais-tu ? Et pourquoi ?

- A) un séjour linguistique b) un séjour balnéaire c) séjour culturel.



***Deuxième observation :**

Niveau : 4AM.

Date : 15/10/2020

Projet1 : Créer un blog touristique.

Durée : 45min.

Séquence 1 : Je rédige l'introduction et la conclusion d'un texte argumentatif.

Séance : Vocabulaire.

Leçon : La famille de mots

Le vocabulaire de l'argumentation.

Support : Une vision de voyageur page 14-15.

Objectif d'apprentissage :

-Identifier et employer le vocabulaire de l'argumentation, puis construire une famille de mots.

Déroulement de la leçon :

L'enseignante a salué ses élèves puis elle a demandé de prendre le livre aux pages 14 et 15 et de faire une lecture silencieuse du texte. Ensuite, elle a posé quelques questions :

-Qui parle dans ce texte ? De quoi parle-t-il ?

-Quelle est la thèse de l'auteur ?

-Relevez du texte trois mots qui renvoient au même radical ?

Une fois qu'ils ont repéré les trois mots, elle a posé d'autres questions Pour connaître la famille de mots :

-Comment appelle-t-on la partie commune à plusieurs mots ?

-Comment appelle-t-on l'élément qu'on ajoute au début du mot ?

Pour passer au vocabulaire de l'argumentation, l'enseignante a posé d'autres questions telles que :

-Quel est le type de notre texte ? Pourquoi ?

-Comment explique l'auteur sa thèse ?

Vers la fin de la séance l'enseignante a donné deux exercices à ses élèves :

Exercice n°1 : Relie chaque mot à sa définition :

La thèse	Ce sont les justifications, les preuves qui appuient l'idée défendue.
Les exemples	C'est l'idée défendue par celui qui s'exprime.
Les arguments	Ce sont des faits précis qui illustrent les arguments.

Exercice n°2 : Relie chaque mot à son (ses) synonyme (s), attention ! L'un des synonymes a trois synonymes.

*Thème	*Point de vue
*Argument	*Défendre
*Illustration	*Sujet
*Soutenir	*Opinion
*Thèse	*Avis
*Exemples	*Preuve

***Troisième observation :**

Niveau : 4AM.

Date : 06/12/2020

Projet 1 : Créer une page Facebook pour faire connaître notre pays.

Durée : 45 min

Séquence 3 : Nous enrichissons nos arguments par des exemples et nous produisons une conclusion.

Séance : Compréhension orale/Expression orale.

Objectif :

- Identifier les paramètres de situation de communication.
- Repérer le contenu du support commercial.
- Repérer les éléments caractérisant l'œuvre.
- Repérer la conclusion.
- Repérer un personnage.

Support audio : « Imzad » page 46.

Activité : écouter un texte oral.

Déroulement de la séance :

Au début, l'enseignant a salué les élèves, ensuite il a demandé d'ouvrir le livre sur la page 46. L'enseignant a mis un document sonore sur son PC et puis il a demandé à ses élèves d'écouter attentivement la première lecture du texte.

Il a posé les questions suivantes :

- Combien de voix entendez-vous ?
- Est-ce que c'est une voix d'un homme ou d'une femme ?
- Quel est le titre présenté dans ce document ?
- Sous quelle forme est présentée cette œuvre ?
- Ce titre évoque :

a)des bijoux traditionnels de la Kabylie. b) des bijoux traditionnels des Touaregs.

Choisissez la bonne réponse.

- Ce projet est consacré à un art targui :

a)musique b) cinéma c)théâtre.

Choisissez la bonne réponse.

- Quelle distinction cet art a-t-il reçu en 2013 ?

L'enseignant après avoir entendu les réponses, il a fait une deuxième écoute a ses élèves puis il a posé les questions suivantes :

- A quoi sert le livret qui accompagne cette œuvre ?
- Quel est le nom de l'association fondé en 2003 ?
- Quel est le rôle de cette association ?
- A quoi sert le centre crée par cette association ?

L'enseignant a fait encore une troisième écoute, et puis il a donné un petit paragraphe à compléter par : **artistique, classés, targui, coffret, premier, association.**

..... « Sauver l'Imzad » a réalisé un....composé de CD et d'un livret, cette œuvreEst très importante pour le peuple...car c'est le....recueil grand public dédié à ce patrimoine musical, poétique et artisanal. Cette musique et ces chants sont...depuis 2013 au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité de l'Unesco.

*** Quatrième observation :**

Niveau : 4AM.

Date : 08/12/2020

Projet 1 : Créer une page Face book pour faire connaître notre pays. **Durée :** 45min

Séquence 3 : Nous enrichissons nos arguments par des exemples et nous produisons une conclusion.

Séance : Compréhension orale/Expression orale.

Objectif :

- Identifier les paramètres de situation de communication.
- Repérer le contenu du support commercial.
- Repérer les éléments caractérisant l'œuvre.
- Repérer la conclusion.
- Repérer un personnage.

Support : page 47

Activité : Analyser une image.

Déroulement de la séance :

L'enseignant a demandé à ses élèves d'ouvrir le livre sur la page 47 et bien observer l'image, ensuite il a posé les questions suivantes :

-Que représente ce document ?

a)une bande dessinée. b) une toile. c)une image.

Choisissez la bonne réponse.

- Que voyez-vous en premier plan ?

-Que voyez-vous en arrière-plan ?

-D'après toi, le personnage principal est :

A) une actrice b) une reine c)une chanteuse

Choisissez la bonne réponse.

-Relevez les indices qui donnent les informations sur :

a) les coutumes.

b) la culture.

c) l'origine.

-On appelle ce genre de tableau :

a) un panorama. b) un portrait. c) une fresque.

Choisissez la bonne réponse.

-Le peintre veut que le personnage central soit :

a) fort. b) faible.

Choisissez la bonne réponse.

-Pourquoi les Touaregs utilisent les kheimas ?

Annexe 2 : Questionnaire destiné aux apprenants :

Age :

La langue des parents :

-Mère :

Père :

Sexe :

Profession des parents :

1. Que représente la langue française pour vous ?

.....
.....
.....

2. La langue française est-il facile, à apprendre pour vous ?

Oui ☐ Non ☐

3. Arrives-tu à comprendre quand ton enseignant parle ?

*Je comprends bien ☐

* Je comprends le contexte et le sens ☐

*Je ne comprends pas ☐

4. Vous parlez le français en dehors de la classe de français ?

*Rarement ☐ où ?

*Souvent ☐ où ?.....

*Toujours ☐ où ?.....

5. Prenez-vous la parole en classe de français ?

Oui ☐ Non ☐

Pourquoi ?.....
.....

6.Etes-vous mal à l'aise lorsque vous parlez le français en classe ?

Oui ☐ Non ☐

Pourquoi ?

.....
.....
.....

7. Posez –vous des questions à votre enseignant pour avoir des explications ?

Toujours ☐

Souvent ☐

Quelque fois ☐

Jamais ☐

Justifier votre
réponse ?.....
.....

8. Que fait votre enseignant pour vous aider à comprendre en classe ?

Il vous explique à nouveau ☐

Il reformule ses propos ☐

Il traduit dans votre langue maternelle ☐

Autres

9. Quand vous avez des difficultés à vous exprimer, utilisez-vous d'autres langues ?

Oui ☐

Non ☐

Lesquelles ?.....
.....

10. Sentez-vous une peur de commettre des erreurs devant vos camarades si vous parlez en français ?

Oui ☐

Non ☐

Pourquoi ?.....
.....

11. As-tu peur d'être corrigé en français ?

Oui ☐

Non ☐

Pourquoi ?.....
.....

12. Quand vous ne trouvez pas les mots qui vous permettent de vous exprimer, comment vous faites ?

-Vous recourez à la langue maternelle. ☐

-Vous utilisez les gestes. ☐

-Vous demandez l'aide de votre enseignant. ☐

-Vous recourez au silence. ☐

-Autres.....

13. Regardes -tu des émissions en français ?

-Oui ☐

-Non ☐

-Quelque fois ☐

-Toujours ☐

Lesquelles ?.....
.....

Pourquoi ?.....
.....

14. Quels sont tes difficultés pour parler en français ?

-Prononciation ☐ , - Conjugaison ☐

-Grammaire ☐ , - Vocabulaire ☐

Autres.....
.....

15. Lisez-vous des journaux ou bien des livres, Romans ...en français ?

Oui ☐

Non ☐

16. Est-ce que vous pratiquez oralement le français en récréation ?

Oui ☐

Non ☐

Avec qui ?.....

Si non dans quelle langue ?.....

Pourquoi ?.....
.....

Questionnaire destiné aux apprenants.

Age : 14 ans

La langue des parents :

-Mère : Kabyle

Père : Kabyle

Sexe : garçon (masculin)

Profession des parents : père : médecin (généraliste)

Mère : avocate

1. Que représente la langue française pour vous ?

Une langue principale importante

2. La langue française est-il facile, à apprendre pour vous ?

Oui

☒

Non

☐

3. Arrives-tu à comprendre quand ton enseignant parle ?

*Je comprends bien

☒

*Je comprends le contexte et le sens

☐

*Je ne comprends pas

☐

4. Vous parlez le français en dehors de la classe de français ?

*Rarement

☐

où ?

*Souvent

☒

où ? à la maison, les réseaux sociaux, en sport
les jeux vidéo

*Toujours

☐

où ?

5. Prenez-vous la parole en classe de français ?

Oui

☒

Non

☐

Pourquoi ?

6. Êtes-vous mal à l'aise lorsque vous parlez le français en classe ?

Oui

☐

Non

☒

Pourquoi ?

7. Posez-vous des questions à votre enseignant pour avoir des explications ?

Toujours

☐

Souvent

☒

Quelque fois ☒

Jamais ☐

Justifier votre
réponse ?

je comprends souvent ce que le prof explique

8. Que fait votre enseignant pour vous aider à comprendre en classe ?

Il vous explique à nouveau ☒

Il reformule ses propos ☒

Il traduit dans votre langue maternelle ☒

Autres

9. Quand vous avez des difficultés à vous exprimer, utilisez-vous d'autres langues ?

Oui ☐

Non ☒

Lesquelles ?

10. Sentez-vous une peur de commettre des erreurs devant vos camarades si vous parlez en français ?

Oui ☒

Non ☐

Pourquoi ? *je suis toujours dans le doute*

11. As-tu peur d'être corrigé en français ?

Oui ☒

Non ☐

Pourquoi ? *complexes d'infériorité*

12. Quand vous ne trouvez pas les mots qui vous permettent de vous exprimer, comment vous faites ?

-Vous recourez à la langue maternelle. ☐

-Vous utilisez les gestes. ☐

-Vous demandez l'aide de votre enseignant. ☐

-Vous recourez au silence. ☐

-Autres *je m'exprime assez bien plutôt bien*

13. Regardez -tu des émissions en français ?

-Oui ☐

-Non ☐

-Quelque fois ☐

-Toujours ☒

Lesquelle ? *des films, des séries, des animés, des mangas, du D.D., des livres, des reportages.*

Pourquoi ? *pour passer le temps et que je m'amuse*

14. Quels sont tes difficultés pour parler en français ?

-Prononciation ☐

,- Conjugaison ☐

-Grammaire ☐

,- Vocabulaire ☐

Autres *aucune difficulté*

15. Lisez-vous des journaux ou bien des livres, Romans ...en français ?

Oui ☒

Non ☐

16. Est-ce que vous pratiquez oralement le français en récréation ?

Oui ☐

Non ☒

Avec qui ?

Si non dans quelle langue ? *Kabyle - arabe*

Pourquoi ? *C'est notre langue de tous les jours*

Questionnaire destiné aux apprenants.

Age : 13 ans

La langue des parents : kabyle .

-Mère : kabyle Père : kabyle

Sexe : Féminin

Profession des parents :

1. Que représente la langue française pour vous ?

C'est une deuxième langue en Algérie
et qu'en apprend pour diversifier mes connaissances

2. La langue française est-il facile, à apprendre pour vous ?

Oui ☐

Non ☒

3. Arrives-tu à comprendre quand ton enseignant parle ?

*Je comprends bien ☐

* Je comprends le contexte et le sens ☒

*Je ne comprends pas ☐

4. Vous parlez le français en dehors de la classe de français ?

*Rarement ☒ où ? /

*Souvent ☐ où ?

*Toujours ☐ où ?

5. Prenez-vous la parole en classe de français ?

Oui ☒

Non ☐

Pourquoi ? Je répond selon ma compréhension des questions

6. Êtes-vous mal à l'aise lorsque vous parlez le français en classe ?

Oui ☐

Non ☒

Pourquoi ?

Je répond bien aux questions

7. Posez-vous des questions à votre enseignant pour avoir des explications ?

Toujours ☐

Souvent ☐

Quelque fois ☒

Jamais ☐

Justifier votre réponse ? *lorsque je comprend les question*

8. Que fait votre enseignant pour vous aider à comprendre en classe ?

Il vous explique à nouveau ☒

Il reformule ses propos ☐

Il traduit dans votre langue maternelle ☒

Autres */*

9. Quand vous avez des difficultés à vous exprimer, utilisez-vous d'autres langues ?

Oui ☒ Non ☐

Lesquelles ? *l'arabe ou kabyle*

10. Sentez-vous une peur de commettre des erreurs devant vos camarades si vous parlez en français ?

Oui ☐ Non ☒

Pourquoi ? *C'est qu'on fait des erreurs qu'on apprend*

11. As-tu peur d'être corrigé en français ?

Oui ☒ Non ☐

Pourquoi ? *je n'aime pas*

12. Quand vous ne trouvez pas les mots qui vous permettent de vous exprimer, comment vous faites ?

-Vous recourez à la langue maternelle. ☒

-Vous utilisez les gestes. ☐

-Vous demandez l'aide de votre enseignant. ☒

-Vous recourez au silence. ☐

-Autres */*

13. Regardes-tu des émissions en français ?

-Oui ☐

-Non ☐

-Quelque fois ☒

-Toujours ☐

Lesquelle ? *le jeu de kholanta et les douze coup de midi*
cochmare en cuisine

Pourquoi ? *pour apprendre la langue et la pronenciation*

14. Quels sont tes difficultés pour parler en français ?

-Prononciation ☒

,- Conjugaison ☒

-Grammaire ☒

,- Vocabulaire ☒

Autres.....

15. Lisez-vous des journaux ou bien des livres, Romans ...en français ?

Oui ☒

Non ☐

16. Est-ce que vous pratiquez oralement le français en récréation ?

Oui ☐

Non ☒

Avec qui ?.....

Si non dans quelle langue ?.....

Pourquoi ?.....

Annexe 3 : Convention d'annotation :

L'initiale A fait référence à l'enquêteur ; les autres initiales (de B jusqu'à S) désignent nos interviewés.

T.U Ces initiales marque l'intervention inopinée d'une tierce personne au cours de l'interaction.

[] Les crochets indique le début et la fin d'un chevauchement de parole.

/ La barre oblique signale une pause courte.

// Les deux barres obliques indiquent une pause moyenne.

/// Les trois barres obliques marquent une pause longue.

: Allongement vocalique court.

:: Allongement vocalique moyen:: Allongement vocalique long.

HEU Signale une hésitation.

- Accolé à un son, à une ou plusieurs syllabes, ce symbole marque une troncation lexicale.

MAJ Majuscule marque un vocale accentué.

((Bruit)) Les indications mentionnées entre parenthèses font état d'un phénomène acoustique para-verbal : ((rire)), ((toux)), ((sonnerie de téléphone)) etc.

xxxx les croix signalent un segment discursif indicible ; leur nombre correspond

Approximativement à celui des syllabes identifiées à l'écoute.

Annexe 4 : La transcription des entretiens :

***Premier entretien :**

-A1 : Quel est le moyen efficace pour enseigner le Français ?

-B : HEU Pour enseigner le français ça c'est un peu : vague/ pour enseigner le français / il faut enseigner l'oral // c'est à dire pour HEU enseigner l'oral/ si vous avez :: des difficultés avec vos élèves// parce que l'oral déjà c'est [c'est] une heure [une heure] durant la séquence/et avec la crise du covid c'est 45min //déjà une heure c'est insuffisant/c'est très insuffisant.

-A1 : oui c'est vrai

-B : Parce que l'enfant a besoin de prendre la parole donc et ::: pour enseigner l'oral il faudrait aussi les moyens//

-A1 : donc un manque de moyen comme le data chou

-B : voilà :un manque de moyen /et un manque de volume horaire aussi /[le volume horaire] c'est insuffisant/ une heure pour un élève HEU observer ((bruit d'une chaise)) un document HEU HEU identifier ::les réponses PROBABLES pour l'enfant/déjà ça prend du temps/donc il y'a un problème de prise de parole/donc l'enfant n'a pas souvent l'opportunité de prendre la parole//la prise de parole chez l'enfant parfois ::donc((bruit de la porte))pour certains :ça dépend de l'origine sociale// c'est-à-dire s'il a des parents cultivés:/et si : il a fait son cursus scolaire aussi /est ce qu'il a fait la crèche/il n'a pas fait la crèche :à la maison / est ce qu'on parle le français/ est ce qu'on parle pas/donc ça [ça] peut motiver l'enfant à prendre la parole en classe bien sur l'élève HEU se montrer ::montrer ses capacités :etc. donc ces élèves-là oui :effectivement ils prennent la parole ///mais les autres au niveau social HEU à la maison on parle pas français : donc HEU au niveau de la phonétique /ils maîtrisent pas la [la] phonétique : donc c'est-à-dire à l'école il n'a pas bien appris ça ::

A1 : Il n'arrive pas à prononcer les mots.

B : Voilà :: il n'a pas bien appris ça/donc HEU beaucoup plus il va commencer à apprendre le français/à la maison on parle pas le français/donc au niveau phonétique/ surtout pour les voyelles le I le E...etc. Donc HEU dans la prise de p arole/ l'enfant lorsque il essaye de prendre la parole //il a peur qu'on se moquent de lui surtout les filles/ donc un garçon il se moque/ rare sont les garçons qui sont timides// en première année ils n'ont pas ça/ plus elles s'agrandissent ::((le bruit de chaise))HEU en 3ou4 ème année c'est que ça devient un peu : compliqué pour elles / j'ai des premières année même si elles commettent des erreurs/ y'a pas de soucis.

A1 : Oui/ d'ailleurs j'ai remarqué/ j'ai/ assisté une séance de 4ème année avec M Bey et une séance de 1ème année : et j'ai vu une grande difficulté.

B : Ah d'accord

A1 : D'ailleurs les premières années qui : sont motivés qui HEU qui ont de la volonté pour participer par rapport à les 4ème année.

B : Parce que c'est un nouveau milieu / au primaire ils avaient 2 enseignants //arabe qui HEU leur enseigne toutes les matières : ils ont un seul enseignant/puis ils avaient en parallèle un

professeur de français / par contre ici pour chaque matière il y'a un enseignant ils s'intéressent à tout /donc c'est :[c'est] le moment où on va prendre en charge /et :c'est le moment où on a un élève doit prendre en parole dès cet âge-là /mais lorsque on a 40élèves c'est pas possible de faire passer tout le monde et d'écouter tout le monde//

A2 : Trouvez-vous des difficultés lors de l'enseignement de l'oral ?

B : Oui bien sûr/la plus grande difficultés comme j'ai dit c'est HEU personnellement / [personnellement] c'est-à-dire nous on présente la leçon de telle manière/ c'est-à-dire on a pas le droit de xx HEU presque nous avons des xx ça c'est : pédagogique/ nous avons pas le droit d'inventer /si on prend l'incitatif / [l'incitatifs] doit être en cadré /il doit rentrer dans la démarche : prés ::: dicté par notre inspecteur.

A2 : Comment vous faites pour les surmonter ?

B :Pour les surmonter on fait avec ce qu'on a / nous avons /seulement une heure/nous avons 40élèves par classe :voilà/ production de l'oral déjà pour faire passer tous les élèves pendant 1h c'est pas possible /donc nous essayons durant les autres leçons de faire participer les élèves // à la fin de la séance par exemple l'élève donne son point de vue / je leur demande de faire par exemple : des exercices :orales pour défendre un point de vue ((sonnerie de téléphone)) [5 seconde].

A1 : Comment vous faites pour évaluer : les compétences orales de vos élèves en classe ?

B : Vous savez là/il y'a// HEU compétences orales il 'Ya plusieurs critères / au niveau du phonologie / au niveau du lexique:/ au niveau du vocabulaire choisi/etc. c'est comme ça qu'on évalue // c'est-à-dire l'élève quand il prend la parole /donc déjà ((vibreur))son lexique c'est-à-dire son dictionnaire son vocabulaire / c'est-à-dire si il est riche / le registre qu'il utilise / est c'est que ces phrases sont bien construites / comment il prend la parole HEU comment il communique ((sonnerie du téléphone)) est ce qu'il est à l'aise ou pas, il y'a une grille d'évaluation bien précise.

A1 : Vous avez une grille d'évaluation Monsieur ?

B : Oui mais avec moi maintenant je l'ai pas / mais il y'a une grille.

A2 : Que pensez-vous HEU du nouveau programme ?

B : De quel HEU xxx ?

A2 : Est-ce qu'il est centré sur l'oral ou bien sur l'écrit ?

B : On clôture toujours la séquence avec une production écrite // toujours [toujours] donc c'est l'écrit mais : il y'a aussi des exercices oraux :/

A2 : Est-ce qu'il favorise le développement des compétences orales chez les apprenants ?

B : Pour l'instant ::: nous avons des problèmes avec le profil c'est-à-dire si vous me donnez des ingrédients pour faire une bonne pâte / si vous me donnez des ingrédients // : ou il y'a un manque/ à ce moment la pâte ne sera pas bonne/ donc nous si on a un problèmes avec le profil d'entrée des élèves du primaire ou :collège /à ce moment-là nous avons des difficultés.

A1 : Que pensez-vous du rôle du milieu familial (la part des parents) dans le processus d'apprentissage de l'oral ?

B : C'est TRES IMPORTANT / ceux qui :: vient d'un milieu social un peu aisé/ ses parents : sont des intellectuels/ y'a : certains familles : qui ont chez eux : HEU cette traditions : de placer : l'éducation et l'instruction au premier plan // y'a d'autres qui :: donnent pas l'importance à l'instruction c'est-à-dire à l'école / qui fassent des études ou qu'ils ne fassent pas c'est pas important / pour certains / mais pour d'autres c'est une tradition / c'est-à-dire donc un enfant lorsque il grandit dans un milieu comme celui-là// il trouve ses frères et sœurs : etc. ils ont tous fait des études supérieurs:/ donc il va les imiter/c'est une tradition /et puis les parents sont derrière // d'autres *ALLAH GHALEB* à la maison on parle pas en français / donc pas d'interaction / il n'y'a pas d'interaction / donc HEU c'est difficile pour les enfants /voilà / parce que certains enfant ne parle français qu'à l'école /donc en dehors de l'école il le trouvent pas.

A2 : Est-ce que vos élèves / par la discipline / favorise t-ils l'enseignement de l'oral ?

B : HEU je ne vous cachez pas que HEU mes élèves / quand c'est la leçon de compréhension orale / donc ils sont là / il y'a du nouveau // il y'a par exemple le data chou / il y'a la technologie / etc. Donc ils observent / ils essayent d'identifier etc. // mais d'autres leçon beaucoup d'élèves comme je l'ai dit avant : / ils ne prennent pas la parole / c'est-à-dire il faut les désigner /// il y'a des élèves qui ne maîtrisent pas la langue / j'ai un élève maintenant / je viens de sortir de la classe/ il parle en arabe / je suis toujours derrière lui : / HEU mon fils essaye xx

A1 : Essaye de parler en français

B : Voilà / à chaque fois comme ça [à chaque fois comme ça] il faut toujours être derrière parce que c'est des gosses.

A2 : Merci beaucoup monsieur.

B : Bon courage.

A1 : Merci.

***Deuxième entretien :**

A1 : Selon vous quel est le moyen efficace pour enseigner le français ?

C : HEU le moyen efficace pour enseigner le français / c'est l'oral //

A1 : et pourquoi ?

C : Parce que :: un élève qui ne maîtrise pas la langue oralement /n'arrivera pas à rédiger en écrit.

A2 : Trouvez-vous des difficultés lors de l'enseignement de l'oral ?

C : Oui :: effectivement je trouve beaucoup de difficultés dans l'enseignement de l'oral .

A2 : Lesquelles ?

C : La phonétique : / le vocabulaire/ les problèmes de conjugaison // et le bagage linguistique.

A2 : Comment procédez-vous pour surmonter ces difficultés ?

C : Pour surmonter ces problèmes / je propose à mes élèves de regarder des dessins animés en français / HEU écouter des chansons et films en français // et de lire des romans à haute voix.

A1 : Comment vous faites pour évaluer les compétences orales de vos apprenants ?

C : L'évaluation de l'oral je le fais en interaction / c'est en classe que ça se fait // donc pendant une séance de l'oral / je peux voir qui ont du mal à prononcer et à former des phrases corrects.

A1 : Avez-vous une grille d'évaluation ?

C : HEU je ne fais pas une grille d'évaluation en oral / je l'ai uniquement en écrit.

A2 : Que pensez-vous du nouveau programme ?

C : HEU à mon avis / le nouveau programme n'est pas du tout à la portée des élèves // HEU car il est trop chargé : il est centré sur l'écrit par rapport à l'oral / et pourtant l'oral a une grande importance dans l'enseignement du français.

A2 : Et ce dernier / favorise-t-il le développement des compétences orales ?

C : NON / il ne favorise pas le développement des compétences orales // car le temps est insuffisant / 45min pour effectuer une séance de l'oral.

T : Madame / je peux prendre mon cahier ?

A1 : Que pensez-vous du rôle du milieu familial (la part des parents) dans le processus d'apprentissage de l'oral ?

C : Le milieu familial // joue ((sonnerie téléphonique)) [10seconde] [Le milieu familial joue] un rôle très important dans le processus d'apprentissage de l'oral / quand les parents sont instruits // ils apprennent à leurs enfants à parler le français : donc ces enfants ont un bagage / et ils sont en avance par rapport à d'autres élèves.

A1A2 : Merci Madame d'avoir effectué cet entretien avec nous.

.

Annexe 5 : Grille d'évaluation de l'oral

Nom Prénom :

Sujet :

Le fond

Introduction (Présentation du sujet de façon claire et introduction suscitant l'intérêt)	/1
Développement - Ordre et logique du plan, des transitions, des phrases - Contenu scientifique correcte - Utilisation des mots scientifique du cours	/2 /2 /2
Conclusion (Réponse au problème posé dans l'introduction)	/1
La présentation	
Prise de parole : - Parler sans note (sans lire) en regardant les auditeurs - Voix claire et audible de tous - Correction du langage - Vitesse de parole correcte	/1 /1 /1 /1
Intérêts de l'auditoire (savoir capter l'attention des autres élève et susciter des questions)	/1
Savoir expliquer les mots employés ou répondre aux questions	/1
Utilisation de documents : supports variés (tableau, documents numérisés, affiches ou autres matériel)	/2
Qualité des documents (claires, avec des couleurs, titre...)	/2
Respect du temps de parole (environ 10 minute pour l'exposer)	/1
Répartition équitable du temps de parole entre les intervenants	/1
Total	/20